

SÉCURIDÉV

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 39 067 100 €
Siège social : 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 Paris
378 557 474 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

Le présent rapport a pour objet d'exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice 2008, conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 I du Code monétaire et financier et de l'article 222-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce rapport comprend :

- I. Le rapport de gestion et d'activités du Conseil d'administration et le texte des résolutions soumises à l'assemblée générale mixte**
- II. Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :**
 - bilan
 - compte de résultat
 - annexe
- III. Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et le rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription**
- IV. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :**
 - bilan
 - compte de résultat
 - tableau de flux consolidé
 - annexe
- V. Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**
- VI. Le rapport du Président Directeur Général sur les procédures de contrôle interne et le rapport des commissaires aux comptes sur ledit rapport**
- VII. Le tableau relatif aux honoraires des commissaires aux comptes**
- VIII. La déclaration de la personne physique qui assume la responsabilité du rapport financier annuel**
- IX. Les informations complémentaires :**
 - tableau des filiales et participations

Le présent rapport financier annuel sera déposé auprès de l'AMF, selon les modalités prévues par le Règlement Général.

**I. LE RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET LE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

SECURIDEV

Société Anonyme au capital de 39 067 110 €.
Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS.
378 557 474 RCS PARIS.

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MARS 2009
SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour :

- 1) vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice ;
- 2) soumettre à votre approbation le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

COMPTES SOCIAUX

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.**

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 7 934 106,34 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

ACTIVITE ET RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE **AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.**

1. – Activité de la Société

Le rachat par la Société de ses propres actions, autorisé par l'assemblée générale mixte en date du 20 mars 2008, a débuté le 1^{er} octobre 2008. Au 28 février 2009, SECURIDEV détient 5,65 % de ses propres actions, soit 147 046 actions.

2. – Résultats financiers de la Société

Le résultat d'exploitation passe de (377) K€ à (271) K€, suite à la diminution de la masse salariale.

Le résultat financier est en léger recul, en raison de la baisse des dividendes par rapport à ceux de 2007 (9 967 K€ contre 10 460 K€ en 2007). Cette baisse est néanmoins atténuée par la diminution des intérêts financiers sur les emprunts.

Le résultat exceptionnel de (323) K€ provient essentiellement de la provision pour dépréciation des titres de la filiale anglaise RONIS DOM LTD (315 K€).

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat suivant en euros :

Produits d'exploitation	1 401 055	
Charges d'exploitation	1 672 046	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-270 991
Produits financiers	10 498 645	
Charges financières	1 379 121	
RESULTAT FINANCIER		9 119 524
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 848 533	
Produits exceptionnels	354 500	
Charges exceptionnelles	677 701	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-323 201
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	
Impôts sur les bénéfices	591 226	
BENEFICE		7 934 106

Il résulte d'une comparaison avec l'exercice précédent, l'évolution suivante en euros :

Résultats	Exercice 2008	Exercice 2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 156 971	1 351 964
RESULTAT D'EXPLOITATION	-270 991	-377 357
RESULTAT FINANCIER	9 119 524	9 326 869
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 848 533	8 949 512
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-323 201	-341 722
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 934 106	8 512 018

ACTIVITE JURIDIQUE.

◆ **Approbation des comptes de l'exercice 2007**

Par délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mai 2008, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 8 512 018 €, qu'ils ont décidé d'affecter de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 8 512 018 €

Affectation :

- Réserve légale : 1 922 767 €
- Dividende : 2 083 579,20 €
prélevé sur le résultat de l'exercice
(soit 0,80 € par action)
- Report à nouveau : 4 505 671,80 €

Le dividende en numéraire a été mis en paiement à compter du 18 juin 2008.

L'assemblée générale a également pris acte que ce dividende était éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° paragraphe de l'article 158-3 du Code général des impôts.

◆ **Conventions et engagements réglementés**

Nous avons donné à nos commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce.

◆ **Affectation du résultat de l'exercice 2008**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 934 106,34 €, de la façon suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 7 934 106,34 €

Affectation :

- Réserve légale : 431 202,75 €

- Dividende : 2 083 579,20 €
prélevé sur le résultat de l'exercice
(soit 0,80 € par action)
- Report à nouveau : 5 419 324,39 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 15 juin 2009.

Cette distribution sera éligible, pour les bénéficiaires personnes physiques résidentes fiscalement en France dont les actions ne sont pas éligibles sur un PEA, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code général des impôts. Alternativement, sur option des bénéficiaires exercée au plus tard lors de l'encaissement, le dividende pourra être soumis au prélèvement libératoire au taux de 18 % (article 117 quater du CGI). Ce prélèvement sera effectué sur le montant brut du dividende.

Quel que soit le régime d'imposition choisi par l'actionnaire personne physique, les contributions sociales (représentant 12,1 % du montant des dividendes) seront prélevées à la source par l'établissement payeur sur le montant brut du dividende.

Conformément à la loi, les actions qui seront détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende ne donneront pas droit au dividende.

◆ Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende par action *
2005	0,38 € (sur le résultat 2002)
2006	0,42 € (sur le résultat 2002)
2007	0,80 €

* Intégralement éligible de l'abattement de 40 %

◆ Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

◆ Activité en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a pas immobilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice 2008 au poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

◆ Tableaux des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE.

◆ Participations prises au cours de l'exercice

Notre Société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française.

- Participations croisées : Néant
- Cession de participation : Néant.

◆ Répartition du capital social ou des droits de vote

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues notamment en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 de ce code :

- INTERNATIONAL VALUE ADVISERS LLC « IVA » SARL
2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington,
19808 DELAWARE, USA
détient 6 % du capital social.
- SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION INDUSTRIELLE « SFPI » SA
20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 PARIS
RCS PARIS B 349 385 930,
détient 75,26 % des droits de vote.

◆ Actions inscrites au nom de la SOCIETE

Votre assemblée générale mixte du 20 mars 2008, a autorisé, dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, le rachat par la Société de ses propres actions, dans la limite de 9,9 % de son capital social, soit 260 447 actions.

Cette autorisation court jusqu'au 20 septembre 2009.

Dans le cadre de ce programme de rachat, la Société a effectué les opérations d'achat d'actions suivantes au 31 décembre 2008 :

- Nombre d'actions achetées : 132 014 cours moyen : 15,28 €
- Nombre d'actions vendues : Néant
- Montant des frais de négociation : 1 190 €
- Au 31 décembre 2008, la Société détenait 132 014 de ses propres actions d'une valeur au cours d'achat de 15,28 € pour une valeur nominale de 15 €, acquises dans le cadre de cette autorisation, soit 5,07 % du capital social.
- La croissance externe est la finalité des 132 014 actions rachetées au 31 décembre 2008.

◆ Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2008, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.

CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES **DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.**

Conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1, alinéa 4, R 225-104 et R 225-105 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'emploie que deux (2) salariés dans le cadre de contrats à durée indéterminée. Ces deux salariés sont détachés auprès de filiales à l'Etranger.

Les autres informations visées par les articles ci-dessus du Code de commerce, ne sont pas applicables à SECURIDEV, en raison de sa taille et de son activité.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.

◆ Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Monsieur Henri MOREL :

1. **Président Directeur Général :** FOREST-LINE INDUSTRIES - NEU SA – SFPI – SOCIETE DES REMONTEES MECANIKES DU CHAMP DU FEU
2. **Présidence de SAS :** PICARD-SERRURES - ARC MANAGEMENT - DELTA NEU – LA FONCIERE NEU SAS – METALUX - TELESKI DES VIEUX PRES – AUBERGE HAZEMANN
3. **Représentant permanent :** FOREST-LINE INDUSTRIES – INSTITUT TECHNIQUE NEU
4. **Gérant :** SCI B.G.M. - MP SARL – SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU

Monsieur Jean-Bertrand PROT :

1. **Administrateur :** FOREST-LINE INDUSTRIES - NEU SA - SFPI
2. **Présidence de SAS :** ASET - FINANCIERE BARRIQUAND – FOREST-LINE ALBERT – FOREST-LINE CAPDENAC - FRANCE FERMETURES – FRANCIAFLEX - MMD - SPRING MANAGEMENT
3. **Directeur Général :** FOREST-LINE INDUSTRIES – SFPI
4. **Représentant permanent :** STORISTES DE FRANCE – BAIE OUEST

Monsieur Nicolas LOYAU :

1. **Administrateur :** FOREST-LINE INDUSTRIES – BAIE OUEST
2. **Présidence de SAS :** BARRIQUAND – BATT - MAC – THERMICA
3. **Représentant permanent :** NEU SA

Monsieur Thierry CHEVALLIER :

1. **Administrateur :** MARKETING.DOCK – NEOFI SOLUTIONS

◆ Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Henri MOREL :

- 1) en sa qualité de Directeur Général-adjoint de la société DENY FONTAINE, a perçu de cette filiale une rémunération brute annuelle de 107 293,27 € et qu'en outre, cette dernière a cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) une somme de 6 973,27 € ;
- 2) en sa qualité de Président Directeur Général de la société SFPI, a perçu une rémunération brute annuelle de 235 000 €. Au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) SFPI a cotisé une somme de 16 538 €.

◆ Délégations au conseil d'administration

Aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été donnée au conseil d'administration.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS.

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Thierry CHEVALLIER et de la Société SFPI représentée par Monsieur Jean-Bertrand PROT, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée qui sera tenue dans l'année 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

Les mandats de DELOITTE & ASSOCIES, un des commissaires aux comptes titulaire et de BEAS son suppléant arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos en 2014.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PRINCIPE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES, CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 225-129-6 DU CODE DE COMMERCE.

Dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous soumettons un projet de résolution ayant pour objet la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 1 172 014 €, qui serait réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise existant ou à créer, dans les conditions prévues par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Dans le cadre de cette augmentation, le droit préférentiel de souscription devra être supprimé au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

Nous vous proposons, sous réserve de l'approbation par votre assemblée de cette augmentation de capital réservée aux salariés, de déléguer au conseil d'administration le pouvoir de fixer les modalités de cette émission, et en particulier, aux fins de :

- Etablir, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-4 du Code du travail, un plan d'épargne d'entreprise, dans un délai maximum de six mois à compter de la date de la présente assemblée ;
- Procéder à la réalisation de l'augmentation de capital, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la décision de l'assemblée, au profit des salariés de la Société adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, et fixer le montant de chaque émission dans la limite du plafond global de 1 172 014 € ;
- Déterminer les conditions d'attribution éventuelles des actions nouvelles ainsi émises au profit des salariés dans les conditions légales, y compris le cas échéant en termes d'ancienneté, et arrêter la liste des bénéficiaires, ainsi que le nombre de titres susceptibles d'être attribués à chacun d'entre eux, dans la limite du plafond de l'augmentation de capital ;
- D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital.

Cette résolution vous est soumise afin de satisfaire aux exigences légales impératives.

EVENEMENTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE
ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI.

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle ce rapport est établi.

* *

*

COMPTES CONSOLIDES

Le rapport, conformément à la loi du 3 janvier 1985, permet de donner une image plus complète de la situation réelle du pôle sécurité, grâce à l'établissement des comptes représentatifs de l'activité globale.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2008 ont été établis dans le référentiel IFRS.

L'effectif moyen des sociétés consolidées est de 1 888 personnes.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante :

Résultats (K€)	Exercice 2008 *	%	Exercice 2007 *	% 2008/2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	163 417	--	160 923	1,6
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	16 053	9,82	16 331	-1,7
RESULTAT OPERATIONNEL	13 248	8,11	16 199	-18,2
RESULTAT FINANCIER	-516	--	-872	--
IMPOT SOCIETE	-4 182	--	-4 121	--
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	8 629	5,3	11 314	-23,7
INTERET MINORITAIRES	-409	--	71	--
PART GROUPE	9 038	--	11 242	--

* Taux moyen

2 – L'ACTIVITE ET LES PRINCIPAUX RESULTATS.

A/ SECURIDEV CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé 2008 a atteint 163 417 K€ à taux de change moyen, en hausse de 1,6 %, contre un chiffre d'affaires 2007 de 160 923 K€.

Le résultat opérationnel courant représente 9,82 % du chiffre d'affaires contre 10,1 % en 2007.

Le résultat financier est négatif de 516 K€, contre un résultat financier négatif de 872 K€ l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel passe de 16 199 K€ en 2007 à 13 248 K€, (soit 8,11 % du chiffre d'affaires), en diminution de 18,2 %.

L'impôt consolidé s'élève à (4 182) K€.

Le résultat net des entreprises consolidées est un bénéfice de 8 629 K€, en baisse de 23,7 %.

Au cours de l'exercice, l'endettement financier net y compris la participation des salariés du Groupe est passé de (5 095) K€ à une trésorerie financière nette positive de 3 498 K€, et l'endettement bancaire net de 3 918 K€ est passé à une trésorerie bancaire nette positive de 4 191 K€.

La capacité d'autofinancement du Groupe SECURIDEV est passée de 15 825 K€ en 2007 à 19 252 K€ en 2008, soit + 21,6 %.

Les investissements opérationnels ont atteint 5 946 K€ contre 5 098 K€ l'exercice précédent.

B/ PRINCIPAUX RESULTATS DES BRANCHES DU GROUPE SECURIDEV

BRANCHE PROFESSIONNELLE

Cette branche correspond aux activités du Groupe RONIS, de la société DENY FONTAINE et du Groupe DOM. Elle a représenté 64,3 % de l'activité du Groupe SECURIDEV.

	2008	2007
Chiffre d'affaires (<i>en K€</i>)	105 088	100 770
% de marge brute *	74,54	73,39
Résultat opérationnel courant (<i>en K€</i>)	12 539	12 268
% sur chiffre d'affaires	11,9	12,2

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette Branche est en hausse de 4,3 %.

Au cours du deuxième semestre 2008, une organisation commerciale européenne commune à DOM GMBH & CO KG et RONIS SAS a été mise en place pour l'activité matériels et équipements.

BRANCHE GRAND PUBLIC

Cette branche correspond aux activités des sociétés PICARD-SERRURES, METALUX, C.R. SERRATURE, EURO-ELZETT, TITAN d.d. et METALPLAST. Elle a représenté 35,7 % de l'activité du Groupe SECURIDEV.

	2008	2007
Chiffre d'affaires (<i>en K€</i>)	58 329	60 153
% de marge brute	56,24	56,0
Résultat opérationnel courant (<i>en K€</i>)	3 483	4 422
% sur chiffre d'affaires	6	7,3

Les ventes de cette Branche ont baissé de 3,1%.

Cette dégradation des ventes, notamment sur le deuxième semestre, a nécessité :

- la mise en place d'un plan d'amélioration de la performance,
- la spécialisation par ligne de produits dans les filiales étrangères,
- le transfert de la ligne de production « portes blindées » chez PICARD-SERRURES.

Par ailleurs, une réorganisation juridique est intervenue au sein de la branche Grand Public, par la mise en location-gérance par BEUGNOT ENTREPRISE de son activité au profit de METALUX et par la fermeture du site de BEUGNOT ENTREPRISE situé rue Riquet à Paris 19^e.

C/ LES PRINCIPAUX RESULTATS SOCIAUX DES FILIALES**1 – CHIFFRE D’AFFAIRES (en K€)**

SOCIETES	2008	2007
BEUGNOT ENTREPRISE	987*	2 127
BROGLIE INDUSTRIE	--	3 657
DENY FONTAINE	22 580	20 681
DOM SAS (France)	5 142	5 484
DOM PARTICIPATIONS (France)	50	--
GIE SERUTOL	2 005	1 983
METALUX	11 501	10 358
PICARD-SERRURES	11 540	8 731
RONIS	18 844	21 651
SECURIDEV	1 157	1 352
TSS RONIS DIFFUSION	1 694	1 529
C.R. SERRATURE	5 239	4 995
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (Suisse)	3 485	3 072
DOM POLSKA	763	702
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (Allemagne)	59 279	54 667
EURO-ELZETT	9 445	11 467
EURO-TOOLS	1 600	1 831
METALPLAST CZESTOCHOWA	7 228	6 878
RONIS-DOM Ltd	4 016	4 652
SECURIDEV-TCHEQUIE	1 205	1 082
TITAN d.d.	17 330	17 741

* (au 31/10/2008)

2 – RESULTAT D’EXPLOITATION (en K€)

SOCIETES	2008	2007
BEUGNOT ENTREPRISE	246*	486
BROGLIE INDUSTRIE	--	252
DENY FONTAINE	4 543	3 652
DOM SAS (France)	599	575
DOM PARTICIPATIONS (France)	5	-4
GIE SERUTOL	13	15
METALUX	890	530
PICARD-SERRURES	1 009	1 436
RONIS	789	1 223
SECURIDEV	-271	-377
TSS RONIS DIFFUSION	339	195
C.R. SERRATURE	111	197
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (Suisse)	230	226
DOM POLSKA	-4	-40
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (Allemagne)	9 388	8 203
EURO-ELZETT	644	924
EURO-TOOLS	-125	81
METALPLAST CZESTOCHOWA	455	419
RONIS-DOM Ltd	141	368
SECURIDEV-TCHEQUIE	67	59
TITAN d.d.	113	223

* (au 31/10/2008)

3 – RESULTAT NET DE L'EXERCICE (en K€)

SOCIETES	2008	2007
BEUGNOT ENTREPRISE	195*	337
BROGLIE INDUSTRIE	--	153
DENY FONTAINE	2 538	2 333
DOM SAS (France)	399	372
DOM PARTICIPATIONS (France)	392	358
GIE SERUTOL	4	4
METALUX	625	1 080
PICARD-SERRURES	615	995
RONIS	864	5 468
SECURIDEV	7 934	8 512
TSS RONIS DIFFUSION	230	111
C.R. SERRATURE	17	16
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (Suisse)	147	256
DOM POLSKA	-59	-16
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (Allemagne) (hors impôt)	8 009	7 373
EURO-ELZETT	580	776
EURO-TOOLS	-138	79
METALPLAST CZESTOCHOWA	385	415
RONIS-DOM Ltd	19	121
SECURIDEV-TCHEQUIE	51	28
TITAN d.d.	573	223

* (au 31/10/2008)

4 – ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES (hors crédits-baux retraités en consolidation) (en K€)

Les sociétés sans endettement à long et moyen termes ne sont pas mentionnées.

Sociétés	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
SECURIDEV	6 563	--
TITAN d.d.	830	--
EURO-TOOLS	110	--
TOTAL	7 503	--

5 – SITUATION NETTE (en K€)

SOCIETES	2008	2007
BEUGNOT ENTREPRISE	--	992
BROGLIE INDUSTRIE	--	686
DENY FONTAINE	11 183	9 402
DOM SAS (France)	1 207	1 158
DOM PARTICIPATIONS (France)	2 664	2 271
GIE SERUTOL	4	4
METALUX	4 762	4 561
PICARD-SERRURES	3 464	3 422

RONIS	5 550	4 686
SECURIDEV	56 593	50 742
TSS RONIS DIFFUSION	384	155
C.R. SERRATURE	1 727	1 711
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (Suisse)	1 508	1 481
DOM POLSKA	-496	-503
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (Allemagne) (hors impôt)	16 543	15 907
EURO-ELZETT	5 206	5 374
EURO-TOOLS	232	354
METALPLAST CZESTOCHOWA	3 016	3 304
RONIS-DOM Ltd	666	1 156
SECURIDEV-TCHEQUIE	232	186
TITAN d.d.	11 110	10 503

3 – ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE.

La totalité des emprunts est à taux variable (EURIBOR). Une variation de + 0,5 points des taux à court terme aurait eu un impact de (60) K€ sur le résultat financier.

Le Groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2009, le Groupe SECURIDEV a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, RONIS DOM LTD.

4 – PERSPECTIVES D'AVENIR.

C'est dans un contexte économique difficile que le Groupe SECURIDEV a construit ses prévisions.

A cet égard les principaux objectifs du Groupe SECURIDEV pour l'année 2009 porteront essentiellement sur :

- la limitation de la baisse du chiffre d'affaires dans les deux branches d'activité,
- la finalisation de la mise en œuvre des plans décidés sur le deuxième semestre 2008 pour adapter les points morts au niveau de l'activité,
- la consolidation des marges,
- le maintien d'une trésorerie nette positive.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros

Nature des indications	2004	2005	2006	2007	2008
1- Capital en fin d'exercice					
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 604 474	2 604 474	2 604 474	2 604 474	2 604 474
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
<u>2- Chiffre d'affaires</u>					
	1 515 202	1 385 651	1 272 644	1 351 964	1 156 970
3- Opérations & résultats de l'exercice					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	2 809 064	670 475	854 383	8 701 864	8 533 009
Impôt sur les bénéfices	(230 556)	(485 570)	(455 030)	95 773	591 226
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	(5 505 684)	(681 619)	(5 752 309)	8 512 018	7 934 106
Résultat distribué	1 093 879	990 000	1 093 879	2 083 579	
4- Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	1,17	0,44	0,68	3,30	3,05
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	(2,11)	(0,26)	(2,21)	3,27	3,05
Dividende attribué à chaque action	0,42	0,38	0,42	0,80	
<u>5- Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés	4	4	5	5	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	706 247	457 454	541 341	622 070	364 851
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	180 064	125 390	152 754	173 678	93 798

SECURIDEV

Société Anonyme au capital de 39 067 110 €
Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS.
378 557 474 R.C.S. PARIS.

PROJETS DES RESOLUTIONS

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2009

.....

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice ; quitus aux administrateurs)

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activités du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve les comptes sociaux de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 7 934 106,34 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale ordinaire prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Deuxième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice ; mise en paiement du dividende)

L'assemblée générale ordinaire approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée par le conseil d'administration.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 934 106,34 € est affecté de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 7 934 106,34 €

Affectation :

- Réserve légale : 431 202,75 €
- Dividende : 2 083 579,20 €
prélevé sur le résultat de l'exercice
(soit 0,80 € par action)
- Report à nouveau : 5 419 324,39 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 15 juin 2009.

L'assemblée générale ordinaire prend acte que cette distribution sera éligible, pour les bénéficiaires personnes physiques résidentes fiscalement en France dont les actions ne sont pas éligibles sur un PEA, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code général des impôts. Alternativement, sur option des bénéficiaires exercée au plus tard lors de l'encaissement, le dividende pourra être soumis au prélèvement libératoire au taux de 18 % (article 117 quater du CGI). Ce prélèvement sera effectué sur le montant brut du dividende.

Quel que soit le régime d'imposition choisi par l'actionnaire personne physique, les contributions sociales (représentant 12,1 % du montant des dividendes) seront prélevées à la source par l'établissement payeur sur le montant brut du dividende.

Conformément à la loi, les actions qui seront détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende ne donneront pas droit au dividende.

L'assemblée générale ordinaire prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende par action *
2005	0,38 € (sur le résultat 2002)
2006	0,42 € (sur le résultat 2002)
2007	0,80 €

* Intégralement éligible de l'abattement de 40 %

Troisième résolution

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice)

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activités du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un résultat net des entreprises consolidées de 8 629 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion et d'activités.

La part nette Groupe après intérêts des minoritaires ressort à 9 038 K€.

Quatrième résolution

(Approbation des conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés à l'article 225-38 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Thierry CHEVALLIER)

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Thierry CHEVALLIER est arrivé à son terme, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Sixième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de la société SFPI)

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat d'administrateur de la société SFPI est arrivé à son terme, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Septième résolution

(Renouvellement des mandats d'un des commissaires aux comptes titulaires et de son suppléant)

L'assemblée générale ordinaire, constatant que les mandats d'un des commissaires aux comptes titulaire, DELOITTE & ASSOCIES et de son suppléant, BEAS, sont arrivés à leur terme, décide de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Huitième résolution

(Principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés, conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, et agissant pour se conformer aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du code de commerce, après avoir constaté que le personnel ne détient aucune action de la Société, délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires ci-après, afin de :

- réaliser l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la décision de l'assemblée, au profit des salariés, après avoir établi un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par l'article L. 3332-4 du Code du travail, et fixer le montant de chaque émission dans la limite du plafond global de 1 172 014€ ;
- déterminer les conditions d'attribution éventuelles des actions nouvelles ainsi émises au profit desdits salariés dans les conditions légales, en ce compris les conditions d'ancienneté, arrêter la liste des bénéficiaires, ainsi que le nombre de titres susceptibles d'être attribués à chacun d'entre eux, dans la limite du plafond de l'augmentation de capital ;
- déterminer le prix de souscription des actions nouvelles, dans les conditions définies par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Neuvième résolution

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

II. LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

BILAN SOCIAL AU 31.12.2008**SECURIDEV****ACTIF**

	Net 31.12.2008 En K Euros	Net 31.12.2007 En K Euros	Net 31.12.2006 En K Euros
Immobilisations Corporelles & Informatiques	23	2	13
Immobilisations Financières	73 532	72 112	70 250
TOTAL de l'Actif Immobilisé	73 555	72 114	70 263
Créances Clients & comptes Rattachés	590	473	381
Créances Diverses	1 364	2 635	9 168
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	11 547	8 649	5 051
Charges Constatées d'Avance	115	218	174
TOTAL de l'Actif Circulant	13 616	11 974	14 774
TOTAL DE L'ACTIF	87 171	84 089	85 037

PASSIF

	31.12.2008 en K Euros	31.12.2007 en K Euros	31.12.2006 en K Euros
Capital	39 067	39 067	39 067
Primes d'Emissions, Fusion, Apports	1 593	1 593	1 593
Réserves	7 999	1 570	8 416
Résultat	7 934	8 512	-5 752
Capitaux Propres	56 593	50 742	43 324
Provisions pour Risques et Charges		350	
Dettes Financières	9 107	11 484	17 685
Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	505	328	299
Dettes diverses	20 966	21 185	23 729
Dettes	30 578	32 997	41 713
TOTAL du PASSIF	87 171	84 089	85 037

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL AU 31.12.2008			
SECURIDEV			
	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
	en K Euros	en K Euros	en K Euros
= Chiffre d'affaires Net	1 157	1 352	1 273
Autres produits d'exploitation	31	43	8
Reprises sur Provisions et transferts de charges	213		
Produits d'Exploitation	1 401	1 395	1 281
Charges externes	-1 174	-939	-1 016
Impôts, Taxes & Assimilés	-31	-26	-19
Frais de Personnel	-459	-796	-694
Dotations aux Amortissements	-4	-10	-12
Autres charges	-4	-1	-16
= Charges d'exploitation	-1 672	-1 772	-1 757
= RESULTAT EXPLOITATION	-271	-377	-476
= RESULTAT FINANCIER	9 119	9 327	1 069
= RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	8 848	8 949	593
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	-323	-342	-6 800
Impôt Société	-591	-96	455
= RESULTAT NET	7 934	8 512	-5 752

ANNEXE

aux Comptes Sociaux

SECURIDEV

au 31 décembre 2008

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2008 dont le total est de 87 171 K€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat est de 7 934 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrale des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES et METHODES COMPTABLES

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles comptables d'établissement ou de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indications contraires, les montants ci après sont indiqués en milliers d'Euros (K€).

• **Immobilisations incorporelles**

Les droits et concessions de brevets et licences acquis sont comptabilisés dans ce poste. L'amortissement est effectué sur la durée de protection juridique. Les frais d'enregistrement des marques déposées y sont aussi inscrits sans qu'ils fassent l'objet d'amortissement.

En dehors des situations exceptionnelles et significatives, les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge au cours de l'exercice dans lequel elles sont supportées. Lorsqu'elles sont immobilisées, avec le cas échéant les frais de dépôt de brevets, elles sont amorties sur trois ans à compter du début de commercialisation ou d'utilisation. Si les conditions d'inscription à l'actif cessent d'être réunies, elles font l'objet de provisions.

• **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

<i>ELEMENTS</i>	<i>Durée</i>	<i>Amortissement fiscal</i>
Matériel informatique neuf	3 ans	L
Matériel outillage	3 à 8 ans	L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissement dérogatoire.

• **Leasings, locations longue durée ou financière**

Aucun bien utilisé par l'entreprise par ces moyens de financement n'est immobilisé.

• **Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût historique d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur recouvrable est estimée d'après une approche multicritère prenant en compte la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

• **Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Sauf exception dûment justifiée, toutes créances échues depuis plus de 12 mois sont intégralement dépréciées, celles de plus de six mois étant au moins provisionnées à 50%.

- **Créances et dettes diverses**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont ajustées en fonction des cours de clôture en contrepartie des comptes de régularisation actifs ou passifs.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **Provisions pour risques et charges**

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que, des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges.

- **Charges et produits constatés d'avance**

Les charges et produits constatés d'avance résultent du principe d'indépendance des exercices qui impliquent de soustraire les charges comptabilisées dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été reçue et les produits dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été exécutée par la société

- **Engagements de retraite**

La méthode retenue pour l'évaluation est la méthode prospective avec un taux d'actualisation de 5,40%, une inflation de 2% et une progression des salaires hors inflation due aux promotions de 1,5%. Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées en tenant compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence lors du départ à la retraite et du salaire probable en fin de carrière. Les hypothèses principales retenues sont que les départs se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 65 ans pour les cadres et 60 ans pour les non cadres.

Cet engagement n'est pas comptabilisé en provision mais figure en engagement hors bilan.

- **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Intégration fiscale**

La société est mère d'intégration fiscale. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, la quote-part de la filiale à la charge du groupe est calculée comme si la société n'était pas intégrée.

- **Consolidation**

La société est détenue à 57,3% par la société SFPI, dont le siège social est 20, rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris, et y est consolidée par intégration globale.

NOTE SUR LES ETATS COMPTABLES

I -Faits marquants de l'exercice

SECURIDEV est engagée dans un programme de rachat de ses propres titres dans la limite de 9,9% du capital. Au 31 décembre 132 014 titres soit 5,07% des titres avaient été rachetés pour une valeur de 2 018 K€.

II -Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations incorporelles et corporelles

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Incorporelles	58	0	0	58
Corporelles	21	24	0	45
Total	79	24	0	103
Amortissements & provisions	77	4	0	81
Net	2			23

L'accroissement des immobilisations corporelles correspond à une machine d'essai pour un programme de recherche et de développement au niveau européen du groupe SECURIDEV.

Immobilisations financières

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Participations	102 988	4	247	102 744
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts et autres immo. Financières	184	2 018	39	2 162
Total	103 172	2 022	287	104 907
Provisions	31 060	315	0	31 375
Net	72 112			73 532

La diminution des titres de participation est liée à un remboursement sur capitaux propres de la filiale britannique RONIS-DOM UK suite à sa fusion en 2007 avec DOM UK. Par ailleurs les dits titres RONIS-DOM UK ont fait l'objet d'une provision de 315 K€ afin de valoriser ces titres à la situation nette de la filiale dont les résultats sont très faibles.

L'augmentation des immobilisations financières correspond au rachat par SECURIDEV de ses propres titres.

III - Capitaux propres

Le capital de 39 067 110 € est divisé en 2 604 474 actions libérées.

	Solde précédent	Variation capital	Variation provision réglementée	Variation subvention investissement	Affectation du résultat	Clôture
Capital social	39 067	0			0	39 067
Prime d'émission ou apport	1 593	0			0	1 593
Réserve légale	1 553	0			1 923	3 476
Report à nouveau	17	0			4 506	4 523
Résultat de l'exercice précédent	8 512	0			-8 512	0
Résultat de l'exercice						7 934
Dividendes		0			2 083	
Capitaux propres	50 742	0	0	0	0	56 593

IV - Emprunts et dettes financières

Ces dettes se répartissent comme suit :

Etablissements de Crédit	<1 an	>1 an<5 ans	>5 ans	Total
Emprunts bancaires	2 380	6 602	0	8 982
Intérêts courus	123	0	0	123
Crédits Spots	0	0	0	0
Découverts	2	0	0	2
Total	2 505	6 602	0	9 107

Aucun nouvel emprunt n'a été conclu au cours de l'exercice. La totalité des emprunts a un taux d'intérêt variable basé sur l'Euribor. Pour l'emprunt de 8 437 K€ à la clôture, SECURIDEV avait protégé son taux de base contre une hausse supérieure à 4,46 % pour les années 2007 et 2008. Les échéances 2008 de ces emprunts ont été de 2 113 K€.

La trésorerie positive de 11 547 K€ est placée à hauteur de 10 544 K€ en sicav et à hauteur de 750 K€ en dépôts à terme rémunérés sans risques. Les SICAV font l'objet d'une opération de cession / rachat à la fin de l'exercice. Elles sont de ce fait valorisées au cours de clôture de l'exercice.

V - Dettes et créances

Créances	31/12/2008	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients	590	590	0	
Personnel et comptes rattachés	0	0	0	
Sécurité sociale, organismes sociaux	3	3	0	
Etat – Impôts sur les bénéfices	784	784	0	
Etat – TVA	57	57	0	
Groupe & associés	563	518	45	
Autres créances	8	8	0	
Charges constatées d'avances	51	51	0	
Total	2 056	2 011	45	

En dehors des créances relatives au solde d'impôt à recevoir des filiales soit 296 K€, dans le cadre de la convention de trésorerie, SECURIDEV était prêteuse, intérêts courus inclus, de : 107 K€ à DENY FONTAINE, 45 K€ à SECURIDEV Pologne, et 1 K€ à SECURIDEV Tchéquie.

Dettes	31/12/2008	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs, comptes rattaché	505	505	0	
Personnel, comptes rattachés	27	27	0	
Sécurité sociale, organismes sociaux	13	13	0	
Etat – Impôt sur les bénéfices	278	0	278	
Etat – TVA	68	68	0	
Etat – Autres	14	14	0	
Groupe & associés	20 554	20 554	0	
Autres dettes	0	0	0	
Produits constatés d'avance	11	11	0	
Total	21 470	21 192	278	

Dans le cadre de la convention de trésorerie, SECURIDEV était emprunteuse à ses filiales, intérêts courus inclus, de : 102 K€ à PICARD-SERRURES, 2 163 K€ à METALUX, 100 K€ à C.R. SERRATURE, 29 K€ à EURO-ELZETT, 80 K€ à DOM France, 273 K€ à DOM Participations, 270 K€ à TITAN, 215 K€ à TSS RONIS DIFFUSION, 1 447 K€ à RONIS, 231 K€ à RONIS-DOM Ltd, 612 K€ à DOM Suisse, et 14 778 K€ à DOM Allemagne. La forme juridique transparente de DOM Allemagne en tant que « GmbH & Co KG » permettra, sous réserve d'affecter au plus 5% sur un compte de Réserves, d'attribuer automatiquement à SECURIDEV 100% de son résultat social 2008 soit, 8 009 K€ dès l'approbation des comptes.

La somme de 20 308 K€ due au groupe est à comparer globalement :

- aux 266 K€ prêtés au groupe ;
- aux 11 294 K€ placés pour compte en valeurs mobilières ;
- et à l'attribution du résultat social 2008 de DOM Allemagne à venir.

Les créances et dettes vis-à-vis des sociétés du groupe se répartissent comme suit :

Créances clients	589	
Autres créances	563	dont 296 au titre de l'impôt société
Dettes fournisseurs	318	
Autres dettes	20 553	dont 245 au titre de l'impôt société

VI - Provisions sur créances

La provision, dont le montant n'a pas varié au cours de l'exercice, concerne le compte courant à l'ancienne filiale SECURIDEV Pologne, actuellement en liquidation. La reprise neutralise la cession pour 1€ de cette créance non recouvrable.

VII - Répartition des charges à payer dans les postes de bilan

La variation du poste s'analyse comme suit :

Emprunts	123
Fournisseurs	98
Social-fiscal	29

VIII - Charges et/ou produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avances correspondent essentiellement à des abonnements de charges 2009 facturés en fin d'année 2008.

IX - Chiffre d'affaires

La totalité du chiffre d'affaires est constituée de remboursements de débours mutualisés par SECURIDEV pour le compte de ses filiales, ainsi que de refacturations de frais de personnel.

Ventilation par zone géographique :

National	619
Union Européenne	538
Autres Pays	0

Ventilation par activité :

	Total	Dont Groupe
Prestations de service & Re-facturation de frais	1 157	1 157
Total	1 157	1 157

X - Résultat financier

Dividendes	9 967
Produit des placements	415
Intérêts des comptes courants	-636
Résultat de change	12
Intérêts de la dette	-638
Total	9 120

La provenance des dividendes et revenus de participations est indiqué dans le tableau des filiales et participations. Le revenu de participation dans la société transparente DOM Allemagne n'inclut pas l'exercice 2008 que son assemblée approuvera prochainement.

XI - Résultat exceptionnel

	Charges	Dotations	Produits	Reprises	Net
Total	363	315	5	350	-323

Ce résultat provient essentiellement de la dotation aux provisions de 315 K€ concernant les titres de RONIS-DOM UK.

XII - Autres informations

Les opérations réalisées avec les sociétés du groupe ont donné lieu aux enregistrements suivants :

Re-facturation de frais et de personnel	1 157
Produits d'exploitation	1 157
Charges externes des filiales de SECURIDEV	197
Charges externes des sociétés liées à SFPI	56
Charges externes de la holding SFPI	24
Charges d'exploitation	277
Produits financiers	104
Dividendes	9 968
Charges financières	-742

Les charges externes sont principalement constituées de charges supportées par certaines filiales au titre d'un projet européen de recherche et développement. Ces montants sont ensuite refacturés par SECURIDEV aux filiales concernées.

XIII - Fiscalité, ventilation de l'impôt

			Base imposable			
	Brut	Retraitement	Total	à 33%	à + 19% + 1,5%	Impôt société
Résultat d'exploitation	-271	19	-252	-252	0	-84
Résultat financier	9 120	-9 825	-705	-705	0	-235
Résultat exceptionnel	-323	315	-8	-8	0	-3
IS DOM KG (1)						915
Intégration fiscale						2
IS Total						591

(1) La société DOM Allemagne est une société transparente. Sa société mère, SECURIDEV, est redevable de l'impôt sur les sociétés allemand qui n'est pas comptabilisé dans la filiale. SECURIDEV constate la charge de l'impôt concomitamment à l'enregistrement du revenu de sa participation.

Le résultat d'intégration fiscale provient des retraitements d'amortissements liés aux cessions intragroupes, des annulations de quote-part de frais et charges sur dividendes internes au groupe et de l'ajustement de la contribution complémentaire de 3,3% au niveau du groupe.

XIV - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les charges définitivement non déductibles enregistrées dans l'exercice ont été de 2 K€. Il n'y a pas de charges non déductibles temporairement pouvant avoir un effet sur l'impôt dans le futur.

Aucune somme significative n'a d'incidence sur la dette future d'impôt.

XV - Engagements hors bilan

Nantissements et/ou hypothèques 8 983

Indemnités de départ en retraite 17

Ces nantissements et/ou hypothèques sont donnés en garantie des emprunts d'acquisition des titres DOM Allemagne et METALPLAST.

L'engagement au droit à la formation est non significatif.

XVI - Avances et rémunérations aux dirigeants

Conformément à l'Article L. 225-43 du code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

XVII - Effectifs moyens de l'entreprise

	Salariés	Intérimaires	Mises à dispositions	Total Personnel
Cadres	3	0	0	3

Au 31 Décembre, l'effectif de l'entreprise était de 2 personnes.

XVIII - Evènements post clôture

Aucun événement d'importance significative n'a eu lieu postérieurement au 31 Décembre.

**III. LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS,**

**LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS
REGLEMENTES,**

**LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL AVEC
SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE
SOUSCRIPTION**

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois-Perret Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Securidev S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2008
Securidev S.A.
20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris
Ce rapport contient 17 pages
Référence : PR-PS-CG

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois-Perret Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Securidev S.A.

Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris
Capital social : €. 39 067 110

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Securidev S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance.

La partie « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives notamment à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Patrick Riffaud
Associé

Philippe Soumah
Associé

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois-Perret Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Securidev S.A.

**Rapport spécial des
commissaires aux comptes sur
les conventions et
engagements réglementés**

Exercice clos le 31 décembre 2008
Securidev S.A.
20, rue de l'Arc du Triomphe - 75017 Paris
Ce rapport contient 4 pages
Référence : PR-PS-CG

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois-Perret Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Securidev S.A.

Siège social : 20, rue de l'Arc du Triomphe - 75017 Paris
Capital social : €. 39 067 110

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention de prestations de services, en matière de gestion juridique, informatique, organisation administrative et comptable avec la société S.F.P.I.

- *Nature et modalités :*

Les modalités de calcul de la redevance sont les suivantes :

- 1 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes jusqu'à 73 M€ de chiffre d'affaires.
- 0,50 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires comprise entre 76 M€ et 152 M€ hors taxes.
- 0,25 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires au-delà de 152 M€ hors taxes.

- *Application :*

La charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, relative à cette convention, est de 11 570 € hors taxes.

Convention de prestations de services avec ses filiales

- *Nature et modalités :*

Convention de prestations de services du 5 décembre 2001 dans laquelle la société Securidev S.A. s'engage à fournir à ses filiales (Deny Fontaine S.A.S., Metalux S.A.S., Ronis S.A.S., Picard S.A.S., Broglie Industrie S.A.S., Beugnot Entreprise S.A.S.) son assistance et ses conseils dans les domaines suivants :

1. Assurances : ces prestations seront facturées au coût exact.
2. Export : ces prestations seront facturées à 50% du coût exact.
3. Investissements : rémunération par une somme forfaitaire située entre 7 622 € et 22 867 € par dossier, selon l'importance de ce dernier.
4. Comptable et social.
5. Commercial et achats.
6. Trésorerie.
7. Foires et salons professionnels et publicitaires.
8. Communication.

Les cinq dernières prestations seront refacturées au coût exact.

La répartition de ces frais est faite, généralement, en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.

La présente convention a été conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} mai 2001. Cette période étant renouvelée annuellement, par tacite reconduction, sauf dénonciation dans les conditions décrites dans cette convention.

- **Application :**

Le produit comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, relatif à cette convention, est de 603 549 € hors taxes et se décompose ainsi :

- Deny Fontaine S.A.S. :	173 702 € HT
- Metalux S.A.S. :	111 806 € HT
- Ronis S.A.S. :	218 686 € HT
- Picard Serrures S.A.S. :	99 355 € HT

Convention d'intégration fiscale

- **Nature et modalités :**

Convention d'intégration fiscale.

- **Application :**

Les sociétés suivantes sont soumises à la convention d'intégration fiscale de la société Securidev S.A. :

- Deny Fontaine S.A.S.
- Metalux S.A.S.
- Ronis S.A.S.
- Picard Serrures S.A.S.
- Broglie Industrie S.A.S.
- Beugnot Entreprise S.A.S.
- Dom Participations S.A.S.
- Dom S.A.S.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Patrick Riffaud
Associé

Philippe Soumah
Associé

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois-Perret Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Securidev S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'augmentation de capital avec
suppression du droit préférentiel de
souscription**

Assemblée générale mixte du 28 mai 2009
Securidev S.A.
20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris
Ce rapport contient 3 pages
Référence : PR-PS-CG

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois-Perret Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Securidev S.A.

Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris
Capital social : € 39 067 110

Rapport des commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale mixte du 28 mai 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription de € 1 172 014, réservée aux salariés, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Il appartient à votre conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre conseil d'administration.

Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Patrick Riffaud
Associé

Philippe Soumah
Associé

**IV. LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2008**GROUPE SECURIDEV****ACTIF**

	31.12.2008 K€	31.12.2007 K€	31.12.2006 K€
Goodwill (Note 1)	32 278	32 962	33 133
Immobilisations Incorporelles (Note 2)	673	570	846
Immobilisations Corporelles (Note 3)	29 877	34 485	35 828
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (Note 4)	1 052	1 089	832
Autres actifs financiers non courants (Note 6.1)	1 539	1 351	1 720
Impôt différé actif (Note 11)	7 045	6 535	7 734
TOTAL des Actifs non courants	72 464	76 992	80 093
Actifs destinés à être cédés (Note 6.2)	76	0	2 325
Stocks et En-cours (Note 5)	27 637	27 924	25 610
Créances Clients & Comptes Rattachés (Note 6.3)	29 819	33 190	31 056
Autres actifs financiers courants (Note 6.4)	4 028	3 259	5 589
Trésorerie et équivalent de trésorerie (Note 6.5)	16 519	11 766	7 874
TOTAL des ACTIFS COURANTS	78 003	76 139	70 128
TOTAL DE L'ACTIF	150 543	153 131	152 547

PASSIF

	31.12.2008 K€	31.12.2007 K€	31.12.2006 K€
Capital	39 067	39 067	39 067
Réserves Consolidées/Part du Groupe	19 047	11 473	2 241
Etats des profits et pertes actuariels de l'exercice	1 218	1 034	839
Résultat/Part du Groupe	9 038	11 242	8 750
Capitaux propres Part Groupe (Note 7)	68 370	62 816	50 897
Intérêts Minoritaires	2 209	2 638	2 623
Capitaux propres de l'ensemble consolidé (Note 7)	70 579	65 454	53 520
Provisions pour Risques et Charges non courantes (Note 8)	26 041	26 083	25 163
Dettes financières à long terme (Note 9)	9 134	12 441	18 505
Impôt différé passif (Note 11)	4 034	4 110	5 712
Passif non courant	39 209	42 634	49 380
Passifs des activités destinées à être cédées	0	0	41
Provisions pour Risques et Charges courantes (Note 8)	3 231	2 315	2 574
Dettes Financières à court terme (Note 9)	3 887	4 317	7 244
Dettes Fournisseurs (Note 10)	13 674	15 393	14 794
Autres passifs financiers (Note 10)	19 963	23 018	24 994
Passif courant	40 755	45 043	49 606
TOTAL du PASSIF	150 543	153 131	152 547

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31.12.2008

GROUPE SECURIDDEV

	31.12.2008 K€ Normes IFRS	31.12.2007 K€ Normes IFRS	31.12.2006 K€ Normes IFRS
RESULTATS CONSOLIDES IFRS			
= Chiffre d'affaires net (Note 13)	163 417	160 923	149 972
Production stockée	-31	-599	492
Achats consommés y compris sous-traitance	-48 587	- 49 066	- 42 068
Marge Brute (Note 13)	114 799	111 258	108 396
% de production	70,2%	69,4%	72,0%
Autres produits d'exploitation et subvention	1 001	1 448	830
Dotations nettes aux provisions (Note 14b)	-2 087	544	386
Charges externes	-24 712	-23 638	-24 736
Impôts, taxes & assimilés	-1 986	-2 363	-2 241
Frais de personnel	-61 865	-61 662	-60 197
Dotations aux amortissements (Note 14a)	-7 151	-7 012	-7 132
Autres charges	-1 158	-1 540	-2 374
Participation des salariés et intéressement	-788	-704	-549
= RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	16 053	16 331	12 383
% du chiffre d'Affaires	9,8%	10,1%	8,3%
Coût des Restructurations	-459	-999	-966
Cession Immobilière	306	606	1 545
Autres produits et charges non récurrents	0	-341	-338
Variation des pertes de valeur et dépréciation des goodwill (Note 14c)	-2 652	602	1 180
= RESULTAT OPERATIONNEL	13 248	16 199	13 804
% du chiffre d'affaires	8,1%	10,1%	9,2%
= RESULTAT FINANCIER (Note 15)	-516	-872	-1 145
= RESULTAT des ACTIVITES DESTINEES à ETRE CEDEES			
= RESULTAT AVANT IMPOT	12 732	15 327	12 659
Impôt Société (Note 16)	-4 182	-4 121	- 3 781
= RESULTAT MIS EN EQUIVALENCE	79	108	197
= RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	8 629	11 314	9 075
% du chiffre d'affaires	5,3%	7,0%	6,1%
- Part des Minoritaires	-409	71	325
- Part de la société mère	9 038	11 242	8 750
- Résultat net par action (hors Autocontrôle) en euros (Note 17)	3,66	4,32	3,36

TABLEAU DE FLUX CONSOLIDE

		2008	2007	2006
		K€	K€	K€
Résultat avant impôt	(*)	12 733	15 520	13 000
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie				
- Dotations aux amortissements d'exploitation	(*)	7 151	7 012	7 131
- Variation des provisions d'exploitation et financière	(*)	1 823	-240	-442
- Variation des provisions pour perte de valeur	(*)	2 652	-795	-1 190
- Plus ou moins values de cession	(*)	-465	-1 969	-1 822
Variation du besoin en fonds de roulement				
- Variation des stocks et encours		-67	-2 313	-1 963
- Variation des clients		3 457	-2 134	1 702
- Variation des fournisseurs		-1 848	600	973
- Variation des autres créances et dettes		-3 480	2 007	4 617
Flux de trésorerie provenant des activités		21 956	17 688	22 006
Impôts sur le résultat	(*)	-4 642	-3 703	-3 942
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		17 314	13 985	18 064
Cessions d'immobilisations		1 205	5 451	2 090
Acquisition des titres consolidés		-4		
Trésorerie provenant des sociétés acquises				35
Incidence des variations de périmètre				-111
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-5 946	-5 098	-5 061
Acquisitions d'immobilisations financières			-338	-104
Variation des dettes sur immobilisations		129	109	-104
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-4 616	124	-3 255
Augmentation des crédits-baux et locations financières			365	146
Augmentation des dettes auprès des établissements de crédit				199
Augmentation des autres dettes financières			309	
Remboursement des crédits-baux et locations financières		-397	-464	-590
Remboursement des dettes auprès des établissements de crédit		-2 952	-8 808	-6 142
Remboursement des autres dettes financières		-459	-301	-294
Rachat des titres d'auto-contrôle		-2 018		
Dividendes versés par SECURIDEV		-2 084	-1 094	-990
Dividendes versés aux minoritaires des filiales		-4	-234	-118
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-7 914	-10 227	-7 789
Variation de trésorerie		4 784	3 882	7 020
Trésorerie à l'ouverture de la période (1)		11 278	7 396	376
Trésorerie à la clôture de la période (1)		16 062	11 278	7 396
Variation de trésorerie constatée		4 784	3 882	7 020
Capacité d'autofinancement (*)	(*)	19 252	15 825	12 735
(1) La trésorerie de clôture se décompose en :				
Disponibilités		4 589	2 785	2 828
Equivalents de trésorerie		11 929	8 981	5 046
Trésorerie active		16 518	11 766	7 874
Découverts et crédits spots		-456	-488	-478
Trésorerie		16 062	11 278	7 396

(*) sommes incluses dans la capacité d'auto-financement

ANNEXE
aux Comptes Consolidés
du Groupe SECURIDEV
au 31 Décembre 2008

■ Introduction

Le groupe SECURIDEV rassemble 24 sociétés, dont la société SECURIDEV est la société mère. Il s'agit d'une société anonyme à conseil d'Administration dont le siège social est à Paris, 20 rue de l'Arc de Triomphe (75017). La société SECURIDEV a la nature de holding.

En date du 19 Mars 2009, le conseil d'Administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe SECURIDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Sauf mention spécifique, tous les chiffres sont donnés en milliers d'euros.

Le groupe SECURIDEV est détenu à 57,3 % par la société S.F.P.I, dont le siège social est situé 20, rue de l'Arc de Triomphe, 75017 Paris.

■ Faits marquants

Le groupe connaît une hausse de son chiffre d'affaires annuel de 1,6 %, malgré le fort ralentissement de l'activité au cours des derniers mois de l'exercice. Le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2008 a baissé de 8% par rapport à celui de 2007

■ Principes comptables, méthodes d'évaluation, options IFRS retenues

LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.

	PAYS	POURCENTAGE DE CONTROLE			N° SIREN	ACTIVITE	METH. CONSO.
		12/2008	12/2007	12/2006			
SECURIDEV	FRANCE	SOCIETE MERE			378 557 474	Holding	I.G.
DENY-FONTAINE	FRANCE	99.73	99.66	99.66	552 105 603	Serrurerie	I.G.
METALUX	FRANCE	99.79	99.79	99.79	572 020 394	Serrurerie	I.G.
PICARD-SERRURES	FRANCE	99.98	99.98	99.99	341 148 823	Serrurerie	I.G.
GIE SERUTOL	FRANCE	100.00	100.00	100.00	382 738 961	Serrurerie	I.G.
BROGLIE INDUSTRIE	FRANCE		99.71	99.71		Serrurerie	
BEUGNOT	FRANCE		100	99.66		Serrurerie	
RONIS	FRANCE	99.99	99.99	99.99	345 004 147	Serrurerie	I.G.
RONIS DOM LTD	G.B.	100.00	100.00	100.00	/	Serrurerie	I.G.
CR SERRATURE	ITALIE	100.00	100.00	100.00	/	Serrurerie	I.G.
ELZETT-FEK - SOPRON	HONGRIE	50.00	50.00	50.00	/	Galvanisation	M.E.
EURO-ELZETT	HONGRIE	100.00	100.00	100.00	/	Serrurerie	I.G.
METALPALST	POLOGNE	100	100	98.73		Serrurerie	I.G.
SECURIDEV TCHEQUIE	REP. TCHEQUE	100.00	100.00	100.00	/	Serrurerie	I.G.
TITAN	SLOVENIE	70.51	70.51	70.51	/	Serrurerie	I.G.

TITAN ZAGREB	CROATIE	30.00	30.00	30.00	/	Serrurerie	M.E.
EURO TOOLS (*)	SLOVENIE	100.00	100.00	100.00	/	Outillage	I.G.
TITAN BELGRADE (**)	SERBIE	49.00			/	Serrurerie	M.E.
TSS RONIS DIFFUSION	FRANCE	100.00	100.00	100.00	348 541 798	Serrurerie	I.G.
DOM POLOGNE	POLOGNE	99,00	100.00			Serrurerie	I.G.
DOM FRANCE	FRANCE	100.00	100.00	100,00		Serrurerie	I.G.
DOM SUISSE	SUISSE	100.00	100.00	100,00		Serrurerie	I.G.
DOM ALLEMAGNE + DOM NLD	ALLEMAGNE	100.00	100.00	100,00		Serrurerie	I.G.
DOM PARTICIPATION	FRANCE	100.00	100.00	100,00	485.054.860	Holding	I.G.
SECU BETEILIGUNGS GmbH	ALLEMAGNE	100.00	100.00	100,00		Serrurerie	I.G.

Abréviation I.G : Intégration globale, I.P. : Intégration proportionnelle, ME : Mise en équivalence

(*) EUROTOOLS provient d'une filialisation de l'activité outillage de TITAN

(**) La société Titan Belgrade a été créée sur l'exercice et a eu une activité non significative en 2008.

Les sociétés PICARD-SERRURES et BROGLIE INDUSTRIE ont fusionné au 1^{er} Janvier 2008. L'activité de la société BEUGNOT a été reprise par la société METALUX sous forme de location-gérance, puis elle a été absorbée par la société DOM PARTICIPATIONS au 31 octobre 2008.

Les fusions par transmission universelle de patrimoine des sociétés PICARD-SERRURES et BROGLIE INDUSTRIE d'une part, et de DOM Participations et BEUGNOT d'autre part, sociétés intégralement détenues par le groupe, n'ont aucun impact sur les comptes consolidés.

1. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés de SECURIDEV ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2008 et tels qu'adoptés dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Les méthodes comptables sont identiques à celles de l'exercice précédent à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne en 2008.

Les nouvelles normes et interprétations obligatoires et applicables à compter du 1^{er} janvier 2008 sont :

- l'amendement d'IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, relatif aux reclassements d'actifs
- l'amendement d'IFRS 7 Instruments financiers – informations à fournir, relatif aux reclassements d'actifs

Les incidences sur les états financiers de ces nouvelles normes et interprétations ne sont pas significatives.

Les normes et interprétations déjà publiées mais non entrées en vigueur au 1er janvier 2008 n'ont pas été appliquées par anticipation, à l'exception de la norme IFRS 8 Secteurs Opérationnels, adopté le 21 novembre 2007 dont l'application sera obligatoire à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2009. Le Groupe a choisi, depuis l'exercice clôturant le 31 décembre 2007, d'anticiper l'application de cette norme, qui remplace IAS 14 Information Sectorielle.

2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, exception faite des sociétés ELZETT-FEK, TITAN ZAGREB et TITAN BELGRADE mises en équivalence. Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'a été appliqué cette année.

4. CHANGEMENT DE PRESENTATION

Pour rappel, nous vous informons que les titres TITAN ZAGREB (Note 5), les frais d'emprunts (Note 9) et les consommables (Note 13) ont été reclassés sur l'exercice 2007.

5. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les écarts résultant de cette méthode de conversion figurent au bilan dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ». Les écarts antérieurs ont été reclassés au sein des capitaux propres.

Les taux utilisés sont les suivants :

	Taux de clôture 2008	Taux moyen 2008	Taux de clôture 2007	Taux moyen 2007	Taux de clôture 2006	Taux moyen 2006
CHF (Suisse)	1,49	1,58	1,65	1,64	1,61	1,58
GBP (Angleterre)	0,95	0,79	0,73	0,69	0,67	0,68
HUF (Hongrie)	266,70	250,72	253,73	251,53	251,77	262,89
ZLO (Pologne)	4,15	3,52	3,59	3,78	3,83	3,86

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des frais de développement, les brevets et logiciels évalués. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Brevets durée de protection juridique
- Frais de développement 3 ans à compter de la commercialisation
- Autres immobilisations incorporelles 1 à 5 ans

Les frais de développement ne sont immobilisés que s'ils concernent un investissement significatif. Les coûts sont immobilisés à partir du moment notamment où le projet est techniquement faisable, son marché identifié et sa rentabilité calculée avec une fiabilité raisonnable. Les dépenses antérieures ne sont jamais recyclées. Au titre de l'exercice, aucun frais de recherche et développement n'a été immobilisé.

Les marques ou fonds de commerce générés en interne ne sont pas immobilisés. Les marques acquises au travers de rachats d'entreprise ne font pas l'objet d'une identification distincte dans la mesure où elles ne présentent pas un caractère séparable ou mesurable de façon fiable. En effet, deux cas de figure sont envisageables :

- si la marque est vendue avec les savoir-faire technique, les outillages donnant accès au marché de remplacement et les fichiers du parc installé, la société vendeuse se trouve de fait vidée de sa substance et dans l'incapacité de poursuivre son activité. Ce schéma revient à évaluer l'entreprise globalement et non pas sa marque ;
- si, cas irréaliste, la marque est vendue sans les savoir-faire et outillage, l'acquéreur n'ayant pas accès au marché de remplacement en proposera un prix réduit sans rapport avec la perte d'image que subira la société vendeuse. Sans marché actif, ni référence à des transactions similaires, la marque n'est pas évaluable de façon fiable et la conséquence directe pour le vendeur s'avère inchiffable.

7. GOODWILL

Les goodwill sont affectés après une période de 12 mois aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur. Les actifs acquis destinés à être cédés sont minorés des coûts de la re-vente.

L'écart entre le coût du regroupement (prix payé majoré des frais d'acquisition à l'exclusion des coûts de financement) et la quote-part des capitaux propres après affectation revenant à l'acquéreur constitue le goodwill.

Le goodwill n'est pas amorti, il est testé et fait l'objet éventuel d'une dépréciation irréversible en cas de perte de valeur.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément à la méthode de référence à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le montant amortissable est déterminé après déduction d'une valeur résiduelle généralement nulle car peu importante et significative.

Les amortissements sont calculés principalement selon le mode linéaire en fonction de sa durée d'utilité. Les durées d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

▪ Constructions	20-25 ans
▪ Mobilier, agencements et matériels de bureau	3-10 ans
▪ Matériels de production et équipements	3-8 ans
▪ Biens d'occasion	2-3 ans

Les leasings sont immobilisés avec constatation en contrepartie d'une dette financière déterminée d'après les taux d'intérêt du contrat. Ils sont amortis sur les durées suivantes :

▪ Constructions	20 ans
▪ Matériel de production	3-8 ans

Les locations financières sont retraitées si le contrat a une durée supérieure à deux années et ne concerne pas un véhicule. Le bien est immobilisé pour la valeur actualisée des flux du contrat au taux d'intérêt de celui-ci et par défaut aux taux TEC à 10 ans de l'année majoré de 2%.

Le bien est amorti sur la durée du contrat sauf pour les locations de moins de quatre ans ne concernant pas du matériel informatique où il est alors considéré que le contrat sera renouvelé une fois.

Les installations de traitement de surface ne font pas l'objet d'une obligation légale de démantèlement entraînant la comptabilisation d'un actif à amortir.

9. PERTE DE VALEUR

Les immobilisations incorporelles, les goodwill et les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation calculé au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT).

Ce test, réalisé en fin d'année lorsque les budgets sont connus, peut être anticipé si un indice de perte de valeur notoire est détecté.

La valeur nette comptable d'un actif, ou de l'UGT elle-même, est comparée à sa valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente (valeur de vente ou de marché moins coût de sortie) et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des cash-flows futurs.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré des capitaux permanents en retenant :

- 40% d'endettement forfaitaire rémunéré au taux d'intérêt moyen de l'année du TEC à 10 ans majoré de 1%, puis diminué de la déductibilité fiscale ;
- 60% de fonds propres à rémunérer au taux sans risque (TEC à 10 ans) plus une prime de risque moyenne publiée majorée d'un coefficient Bêta de risque propre à chaque société variant entre 1,2 et 2,0.

Les flux futurs ont pour point de départ le budget de l'année suivante multiplié par un coefficient de probabilité égal au ratio écarté constaté sur les dix précédentes années entre les résultats d'exploitation réalisés et ceux qui avaient été budgétés.

Ces flux sont à défaut de perspectives spécifiques augmenté chaque année de l'inflation sur les quatre années suivantes. La valeur terminale de la cinquième année est obtenue en divisant le flux par le coût moyen pondéré des capitaux permanents sans minoration de l'inflation ce qui revient techniquement à considérer que les résultats s'effriteront chaque année de l'inflation.

Lorsque cela est possible, les terrains et constructions sont soustraits des actifs immobilisés, l'amortissement neutralisé et remplacé par un loyer. Cette correction revient à ne pas justifier de goodwill du fait de bâtiment totalement amorti et inversement à ne pas déprécier les terrains et constructions en dessous de leur valeur nette comptable.

A cette réserve près, il est considéré que la juste valeur des actifs ne peut jamais être connue de façon fiable.

En conséquence, la valeur d'utilité ainsi calculée doit couvrir le montant des actifs immobilisés et du goodwill.

Toute insuffisance entraîne une dépréciation irréversible du goodwill voire, au-delà, une provision réversible sur les actifs immobilisés engagés plafonnée à leur valeur nette comptable.

10. IMMEUBLE DE PLACEMENT

Les immeubles de placement, s'il en existe, sont comptabilisés selon la méthode de référence au coût historique amorti.

11. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur figurant au bilan est supérieure à la valeur d'usage.

Celle-ci est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

12. ACTIFS ET PASSIF FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du groupe lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique résultant d'une évaluation spécifique (classement selon IFRS 7) :

- actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- prêts et créances ;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- actifs disponibles à la vente.

Les passifs financiers

La norme IAS 39 distingue plusieurs catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- passifs financiers évalués à leur juste valeur.
- autres passifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont évalués au coût amorti.

13. STOCKS

Les matières et marchandises sont évaluées selon la règle du FIFO et, par défaut, au dernier coût d'achat, ce qui, compte tenu de la rotation rapide de ces stocks est proche d'une valorisation de type « premier entré - premier sorti ».

Les produits finis et les encours de productions sont évalués à leur coût de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Par ailleurs, une probabilité d'utilisation des stocks est déterminée d'après le taux de rotation des articles créés depuis plus d'un an.

Lorsque la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

14. CREANCES

Les créances sont retenues à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers est constatée et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce dernier sans contrepartie au moins équivalente.

16. EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Conformément à IAS39, les frais relatifs aux emprunts sont comptabilisés en diminution des emprunts et étalés sur la durée de remboursement.

17. ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL

Ils sont comptabilisés en provisions non courantes.

Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail sont évaluées selon une méthode prospective actualisée. Les hypothèses principales retenues sont que les départs en retraite se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 65 ans pour les cadres et 60 ans pour les non-cadres. Les pensions de retraite complémentaire du personnel de DOM Allemagne sont aussi évaluées selon la même méthode prospective actualisée.

La provision tient compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence aux dates de réalisation des événements générateurs de paiements. Le taux actuariel retenu est de 5,40% avec symétriquement la prise en compte, variable par pays, de l'inflation (2,0% environ) et d'une progression des salaires due aux promotions hors inflation (1,5% environ).

Les écarts actuariels générés par des changements d'hypothèses sont comptabilisés directement dans les capitaux propres sur la ligne « Etat des profits et pertes actuariels de l'exercice ».

18. CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences sont portées dans les comptes d'écart de conversion.

Les écarts d'évaluation et les goodwill dégagés lors de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en monnaie étrangère et convertis par la suite au cours de clôture.

19. IMPOT SOCIETE

Le montant des impôts effectivement dû à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements pratiqués en consolidation, ainsi que sur les différences temporaires existant entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales.

L'excédent des impôts différés actifs, y compris ceux se rapportant au déficit reportable, sur les impôts différés passifs, est constaté dès lors que la probabilité de la réalisation de résultats futurs bénéficiaires est établie dans l'entité fiscale concernée.

20. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert de propriété, sauf décalage imposé par le client. Compte tenu de l'activité, aucun chiffre d'affaires à l'avancement n'est comptabilisé.

21. DISTINCTION ENTRE RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les coûts de restructuration sont présentés sur une ligne distincte, tout comme les autres produits et charges significatifs à caractère non récurrent et les cessions d'actif.

De même, l'incidence de la comparaison entre les valeurs comptables nettes des actifs des sociétés et leur valeur recouvrable est comptabilisée séparément sur une ligne «variation des pertes de valeur» intégrant les dépréciations irréversibles des écarts d'acquisition ainsi que les variations de provisions sur actifs immobilisés

22. EFFET DE VARIATIONS DE PERIMETRE

Aucune variation significative de périmètre n'a été constatée sur l'exercice 2008. Les fusions réalisées sur l'exercice ayant eu lieu entre sociétés détenues à 100% par le groupe.

23. SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe se partagent entre l'activité destinée à la vente aux professionnels, celle destinée à la vente au grand public, et l'activité « holding »

24. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Ce tableau est conçu de manière à faire ressortir les flux opérationnels, les flux d'investissements et les flux de capitaux retraités de toutes les opérations internes au Groupe.

▪ Notes annexes aux états financiers consolidés

Sauf indication contraire, les chiffres ci-après sont exprimés en milliers d'€uros.

Note 1 – GOODWILL

Conformément aux dispositions réglementaires, les goodwill représentent la différence entre :

- Le coût des titres de participation augmenté des frais d'acquisition ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc des écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les valeurs des goodwill actifs au 31 Décembre 2008 sont les suivantes :

	Valeurs brutes 31-12-08	Dépréciation 31-12-08	Valeurs nettes 31-12-08	Valeurs nettes 31-12-07	Valeurs nettes 31-12-06
RONIS	27 620	27 620	0	0	0
BROGLIE INDUSTRIE				18	18
TSS-RONIS- DIFFUSION	37	37	0	0	0
PICARD-SERRURES	7 525	1 218	6 307	6 634	6 634
METALUX	2 529	2 529	0	0	0
DENY-FONTAINE	27 814	10 796	17 018	17 030	17 030
C.R. SERRATURE	2 814	2 814	0	0	0
BEUGNOT – DOM	1 248		1 248	1 248	1 248
Participations					
METALPLAST	682	682	0	0	171
TITAN	947	947	0	327	327
DOM Pologne	10	10	0	0	0
DOM	7 705		7 705	7 705	7 705
TOTAL	78 931	46 654	32 278	32 962	33 133

Les dépréciations de goodwill comptabilisées sur l'exercice 2008 s'élèvent à 672 K€ (cf. Note 14c/).

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Frais de recherche & développement	679	679	679
Brevets, licences, marques	6 244	6 470	6 415
Autres immobilisations incorporelles	1 240	1 126	1 029
Immobilisations incorporelles en cours et avances	292	15	71
VALEUR BRUTE A LA CLOTURE	8 455	8 290	8 194

La répartition des amortissements est la suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Frais de recherche & développement	679	679	679
Brevets, licences, marques	5 988	6 067	5 770
Autres immobilisations incorporelles	1 115	974	899
VALEUR A LA CLOTURE	7 782	7 720	7 348
NET	673	570	846

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Branche Grand Public	237	172	253
Branche Professionnelle	436	398	584
Immobilisations incorporelles consolidées	673	570	846

La répartition de ces immobilisations nettes par secteur géographique est la suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
France	133	289	532
Etranger hors Allemagne	241	181	240
Allemagne	299	100	74
Total consolidé	673	570	846

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Après incorporation des locations financières, la ventilation des immobilisations corporelles se présente ainsi.

La répartition des valeurs brutes est la suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Terrains et Aménagements	6 425	7 014	7 011
Terrains en crédit-bail	21	21	21
Constructions hors immeubles de placement	33 814	34 400	33 778
Constructions en crédit-bail	1 748	1 748	1 748
Installations techniques, matériel industriel	100 975	101 920	101 187
Matériel & outillage en crédit-bail	2 293	2 293	3 218
Autres Immobilisations	14 265	14 156	12 638
Immobilisations corporelles en cours et avances	2 156	1 169	761
Total	161 697	162 721	160 362

La répartition des amortissements, incluant les provisions sur actifs dues aux tests de valeur, est la suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Terrains et aménagements	597	572	181
Constructions	24 528	24 404	23 332
Constructions en crédit-bail	786	738	654
Tests de perte de valeur	2 925	945	1 740
Installations et Matériel	89 822	88 794	85 751
Matériel & outillage en crédit-bail	1 963	1 756	2 490
Autres Immobilisations	11 199	11 027	10386
Total	131 820	128 236	124 534
Net	29 877	34 485	35 828

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Branche Grand Public	6 801	9 780	10 573
Branche Professionnelle	23 047	24 705	25 255
Autres	29		
Total consolidé	29 877	34 485	35 828

Les investissements se répartissent ainsi :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Branche Grand Public	2 749	1 976	2 850
Branche Professionnelle	2 646	2 786	1 729
Investissement consolidé	5 395	4 762	4 579

Il n'y a eu aucun investissement corporel financé en crédit-bail et locations financières au cours de l'exercice 2008. Ceux-ci, inclus aux chiffres présentés ci-dessus, s'étaient élevés à 365 K€ en 2007.

La répartition de ces immobilisations nettes par secteur géographique est la suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
France	6 502	5 971	5 346
Etranger hors Allemagne	4 729	8 255	9 023
Allemagne	18 646	20 259	21 459
Total consolidé	29 877	34 485	35 828

NOTE 4 – PARTICIPATIONS COMPTABILISEES SELON LA METHODE DE LA MISE EN EQUIVALENCE

Ils correspondent aux sociétés TITAN ZAGREB (259 K€) et FEK (793 K€).

Leurs données bilancieller, chiffres d'affaires et résultats, avant retraitement de consolidation, pour une détention à 100%, sont :

	FEK			TITAN ZAGREB		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Total des Actifs	5 462	9 005	4 831	Non arrêté	1 315	1 302
Situation nette	2 099	2 193	2 210		864	872
Chiffre d'affaires	17 847	15 272	13 145		2 425	2 271
Résultat net	13	0	107		235	138

NOTE 5 - STOCKS

La répartition des stocks est la suivante :

	31-12-08			31-12-07	31-12-06
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Matières premières	14 909	4 164	10 745	10 074	8 909
Encours de productions de biens	4 032	285	3 747	4 488	4 134
Produits intermédiaires et finis	11 127	2 072	9 055	8 951	8 633
Marchandises	5 660	1 570	4 090	4 410	3 934
Total	35 728	8 091	27 637	27 923	25 610

NOTE 6 – ACTIFS FINANCIERS - REPARTITION DES ACTIFS FINANCIERS PAR CLASSE (IFRS 7) ET PAR CATEGORIE (IAS 39)

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et Créances	Hors champ IAS 39	Total 31/12/2008
Classes d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 539		1 539
Autres actifs non courants					
Créances clients et autres créances			29 819		29 819
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 519				16 519
Autres actifs courants	266		3 165	597	4 028

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et Créances	Hors champ IAS 39	Total 31/12/2007
Classes d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 351		1 351
Autres actifs non courants					
Créances clients et autres créances			33 190		33 190
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 766				11 766
Autres actifs courants	25		2 514	720	3 259

NOTE 6.1. – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Valeur nette	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Autres titres immobilisés	0	0	152
Prêts	1 302	1 114	1 326
Autres immobilisations financières	237	237	242
Total	1 539	1 351	1 720

En 2006, les autres titres immobilisés correspondaient à TITAN ZAGREB. Ceux-ci ont été reclassés en 2007 en « Titres mis en équivalence ».

Ces actifs financiers non courants ont une échéance supérieure à un an.

NOTE 6.2 – ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Valeur Active	76	0	2 325
Valeur Passive	0	0	-41
Solde	76	0	2 284

En 2008, il s'agit d'actif immobilier en Slovénie.

En 2006, cette rubrique concernait l'usine lyonnaise de la société RONIS pour laquelle la vente a été parfaite au cours du second semestre 2007.

NOTE 6.3 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique se présente comme suit :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Brut	32 211	35 668	33 440
Provision	-2 392	-2 478	-2 384
Net	29 819	33 190	31 056

Il n'y a pas de créance client à plus d'un an.

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

	Créances clients échues à la clôture				Total créances échues	Total créances non échues	Total créances clients	Total créances dépréciées
	< 30 j	1-3 mois	3-6 mois	> 6 mois				
Créances clients	7 855	1 331	949	984	11 119	21 092	32 211	2 392

Le groupe SECURIDEV a recours aux assurances crédits de ses clients pour toutes les sociétés anglaises, françaises, italiennes et slovènes.

NOTE 6.4 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Créances d'exploitation	3 431	2 539	4 495
Charges constatées d'avance	597	720	1 094
Total	4 028	3 259	5 589

Il n'y a pas de créance à plus d'un an.

NOTE 6.5 – TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

Ils se détaillent comme suit en valeur nette :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Valeurs mobilières de placement	11 929	8 981	5 046
Disponibilités	4 590	2 785	2 828
Total	16 519	11 766	7 874

Les valeurs mobilières de placement sont exclusivement constituées de certificat de dépôt auprès de banque de premier ordre, et de SICAV de trésorerie pure.

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	Part du groupe					Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat	Total		
Solde au 31/12/2006	39 067	2 771	309	8 750	50 897	2 623	53 520
Affectation du résultat		7 657		-7 657	0		0
Dividendes versés				-1 093	-1 093	-234	-1 327
Augmentation de capital					0		0
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres		1 748	22		1 770	177	1 947
Résultat de la période				11 242	11 242	72	11 314
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>		<i>1 748</i>	<i>22</i>	<i>11 242</i>	<i>13 012</i>	<i>249</i>	<i>13 261</i>
Solde au 31/12/2007	39 067	12 176	331	11 242	62 816	2 638	65 454
Affectation du résultat		9 158		-9 158	0		0
Dividendes versés				-2 084	-2 084	-4	-2 088
Augmentation de capital							
Actions d'autocontrôle		-2 018			-2 018		-2 018
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres		1 358	-740		618	-16	602
Résultat de la période				9 038	9 038	-409	8 629
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>		<i>1 358</i>	<i>-740</i>	<i>9 038</i>	<i>9 656</i>	<i>-425</i>	<i>9 231</i>
Solde au 31/12/2008	39 067	20 674	-409	9 038	68 370	2 209	70 579

Gestion du capital :

L'Assemblée générale de SECURIDEV SA du 20 Mars 2008 a autorisé la société à procéder au rachat en bourse de ses propres actions, sur une période de 18 mois, dans la limite de 9,9% capital et de 30 euros maximum par action. Au 31/12/2008, la société a procédé au rachat de 132 014 titres, soit 5,1% du capital.

La répartition des profits et pertes passés dans les capitaux propres et dans le compte de résultat est la suivante :

	2008	2007
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger	-740	22
Ecarts actuariels sur les engagements du personnel	1 218	1 034
Autres	124	891
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	602	1 947
Résultat de la période	8 629	11 314
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période attribuable aux	9 231	13 261
- porteurs de capitaux propres de la société mère	9 656	13 012
- Intérêts minoritaires	-425	249

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan consolidé ont évolué de la manière suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Indemnité de fin de carrière et Médailles du travail	5 406	5 230	5 341
Pensions DOM	19 117	19 387	19 822
Droit des représentants en Allemagne	1 518	1 466	
a) Provision pour risques et charges non courantes	26 041	26 083	25 163
Restructuration	435	524	160
Droit des représentants en Allemagne			1 240
Litiges, réclamations et garanties	2 592	1 710	1 136
Divers	204	81	38
b) Provision pour risques et charges courantes	3 231	2 315	2 574
Total Provisions Passives	29 272	28 398	27 737

En 2007, la provision pour droit des représentants en Allemagne a été reclassée de provision pour risques et charges courante à non courante.

Les variations des provisions pour indemnités de fin de carrière se détaillent comme suit :

	2008	2007
Indemnité de fin de carrière en début de période	24 617	24 591
<i>Eléments comptabilisés dans le compte de résultat</i>		
- Coûts de services de l'exercice	1 050	979
- Coûts financiers	1 085	973
- Prestations versées	-860	-749
- Sorties de provisions des personnes ayant quitté le groupe	-148	-133
<i>Eléments comptabilisés dans les capitaux propres</i>		
- Ecart actuariels	-1 221	-1 044
Indemnité de fin de carrière en fin de période	24 523	24 617

NOTE 9 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières sont des passifs enregistrés au coût amorti.

Leur répartition au 31 Décembre 2008, par échéance et par catégorie est la suivante :

Emprunts et dettes	Total au 31.12.08			Total au 31.12.08	Total au 31.12.07	Total au 31.12.06
	<1an	>1 an à <5 ans	> à 5 ans	par catégorie	par catégorie	par catégorie
Emprunts	2 816	7 503		10 320	13 244	22 132
Crédits Baux et locations financières	341	588	377	1 306	1 703	1 802
Intérêts courus sur les emprunts	134			134	146	181
Concours bancaires courants	453			453	488	465
Auprès des établissements de crédit	3 744	8 092	377	12 213	15 581	24 580
Autres dettes financières	35	14		49	87	209
Participation	108	651		759	1 090	960
Auprès d'autres organismes	143	665		808	1 177	1 169
Total au 31.12.08	3 887	8 757	377			
Soit à court terme et long terme	3 887	9 134		13 021		
Total au 31.12.07					16 758	
Total au 31.12.06						25 749

Risque de liquidités :

Les emprunts et dettes financières ci-dessus sont à rapprocher des liquidités et placements au 31 décembre 2008, soit 16 519 K€ contre 11 766 K€ au 31 décembre 2007.

L'endettement financier net a donc évolué comme suit :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits	12 328	15 581	24 580
Disponibilités et autres titres placés	-16 519	-11 766	-7 874
Endettement financier net auprès des établissements de crédit	-4 191	3 918	16 706
Autres dettes financières	693	1 177	1 169
Endettement financier global net	-3 498	5 095	17 875

Il n'y a pas d'emprunts et dettes financières libellés dans des devises autres que celles de la zone de l'euro.

Le groupe SECURIDEV dispose d'autorisation de découvert pour 8 470 K€.

Risque de taux

La totalité des emprunts hors crédits-baux est à taux variable (Euribor).

Un intérêt complémentaire de 0,2% peut être dû sur le principal emprunt de 8 437 K€ lorsque le ratio consolidé Dette financière nette / EBE dépasse certains paliers. Cet emprunt est remboursable de façon anticipée si le ratio consolidé Dettes financières / Fonds propres excède 0,75, ou si le ratio Dette financière nette / EBE dépasse 1,5.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts ressort à 5,17% en 2008 contre 4,6 % en 2007.

L'endettement relatif aux emprunts confirmés à taux variable s'élève à 10 320 K€. Une variation de +0.5 point des taux à court terme aurait eu un impact de – 60 K€ sur le résultat financier du groupe, qui passerait de –516 K€ à – 570 K€, soit une dégradation de 11 % du résultat financier.

Les commissions de montage payées lors de la conclusion des emprunts sont inscrites en réduction de la dette financière. Leur montant résiduel s'élève à 64 K€.

Les autres dettes financières sont principalement constituées de divers dépôts reçus et de financements spéciaux accordés par des établissements para-financiers (assureurs).

NOTE 10 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont des passifs enregistrés au coût amorti.

La répartition par nature est la suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Dettes Fournisseurs	13 674	15 393	14 794
Dettes d'impôt	4 352	7 241	7 123
Dettes sur immobilisations	287	158	49
Dettes sociales et fiscales	13 068	13 013	14 747
Autres dettes	1 783	1 880	2 334
Produits constatés d'avance	473	726	739
Autres passifs financiers	19 963	23 018	24 994

Ces dettes sont toutes à moins d'un an.

NOTE 11 – IMPOT DIFFERES

Les impôts différés actifs découlent de l'incidence :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
- des charges temporairement non déductibles	671	559	492
- des provisions sur actifs liées aux tests de perte de valeur	593	267	580
- des déficits fiscaux reportables	252	611	2 394
- des retraitements de consolidation suivants :			
. Crédits baux et locations financières	-23	-14	13
. Marges internes	402	476	281
. Retraites et pensions	3 530	3 472	3 772
. Ajustements aux normes groupe des taux d'amortissement et des règles de provisions des sociétés étrangères	1 569	1 154	160
. Divers	51	10	42
Total	7 045	6 535	7 734

Les impôts différés passifs sont principalement afférents à la revalorisation des actifs de DOM Allemagne imputés sur le goodwill pour 4 034 K€ (contre 4 110 K€ au 31/12/2007).

NOTE 12 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ils se présentent comme suit :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Cautions reçues	403	154	2 151
Nantissement/hypothèques	10 977	13 473	23 104
Loyers des crédits-baux et locations financières restant à payer	1 413	1 826	1 900
Total	12 793	15 453	27 155

Il n'y a aucun effet escompté non échu au 31 Décembre 2008.

Les nantissements principaux concernent les titres DOM Allemagne en garantie de l'emprunt d'acquisition des dits titres (8,5 M€) et du matériel acquis par TITAN.

NOTE 13 – CHIFFRE D'AFFAIRES, MARGE, RESULTAT OPERATIONNEL

La répartition du chiffre d'affaires selon les secteurs opérationnels est la suivante :

	Variation		31-12-08		31-12-07		31-12-06	
	en K€	%	en K€	%	en K€	%	en K€	%
Grand public	-1 824	-3,03%	58 329	35,69%	60 153	37,38%	56 233	37,50%
Professionnel	4 318	4,29%	105 088	64,31%	100 770	62,62%	93 739	62,50%
TOTAL	2 494	1,55%	163 417	100%	160 923	100,00%	149 972	100%

L'essentiel du chiffre d'affaires est réalisé par des ventes de biens, les prestations de services étant inférieures à 2%.

Par zone géographique, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

	Variation		31-12-08		31-12-07		31-12-06	
	en K€	%	en K€	%	en K€	%	en K€	%
France	-2 182	-3,84%	54 633	33,43%	56 815	35,31%	56 233	37,50%
Allemagne	2 257	6,03%	39 661	24,27%	37 404	23,24%	34 435	22,96%
Etranger hors Allemagne	2 419	3,63%	69 123	42,30%	66 704	41,45%	59 304	39,54%
TOTAL	2 494	1,55%	163 417	100%	160 923	100%	149 972	100%

Le compte de résultat par branche est le suivant :

	Grand Public			Professionnel			Total Consolidé		
	2008	2007	2006 retraité des consommables	2008	2007	2006 retraité des consommables	2008	2007	2006 retraité des consommables
CA	62 567	65 130	60 995	107 135	102 876	94 882	163 417	160 923	149 973
Marge	35 247	36 473	35 902	79 752	75 133	71 634	114 800	111 259	107 058
en % de production	56,24%	56,09%	57,87%	74,54%	73,39%	75,94%	70,26%	69,40%	71,15%
en % de CA	56,33%	56,00%	58,86%	74,44%	73,03%	75,50%	70,25%	69,14%	71,38%
Résultat opérationnel courant	3 483	4 422	4 551	12 539	12 268	8 342	16 053	16 331	12 383
Résultat opérationnel	763	3 978	6 855	12 455	12 930	7 820	13 249	16 199	13 804
Résultat Financier	-20	-104	-238	366	387	1 238	-516	-872	-1 146
Résultat net	336	2 751	5 467	9 933	10 509	5 826	8 629	11 314	9 075

La colonne « Total consolidé » comprend les éliminations entre les deux secteurs opérationnels, ainsi que l'activité holding du groupe.

Dans un souci de meilleure présentation des comptes, et à compter de l'exercice clos le 31/12/2007, les consommables qui étaient inclus dans les « autres charges » ont été reclassés dans la marge. Ce reclassement représenterait, sur 2006, un montant de 1 334 K€, soit 0,9% de consommation.

Pour 2009, le groupe SECURIDEV a protégé les achats en euros de sa filiale anglaise. La valorisation de cet instrument financier au 31/12/2008, s'élève à 266 K€ et est comptabilisée dans les autres créances d'exploitation (Note 6).

Le groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change. Le flux d'achat et de vente en devise sont les suivantes :

En €	\$	£	€ dans pays hors zone €
Ventes	114	2 147	5 652
Achats	2 396	376	6 155
EBIT			1 432

Un renchérissement instantané de l'euro de 1 % par rapport à toutes les autres monnaies européennes et au US \$ aurait une incidence négative sur le résultat opérationnel de 14 K€. Compte tenu des soldes nets de trésorerie en euro des pays hors zone euro, l'impact sur le résultat financier serait favorable de 8 K€.

NOTE 14 – AMORTISSEMENTS, VALORISATION DES PROVISIONS ET PERTE DE VALEUR

a) Amortissements

Les amortissements du résultat opérationnel courant, soit 7 151 K€ comprennent ceux provenant des retraitements de crédits baux pour 300 K€ ainsi que ceux afférents aux locations financières pour 54 K€.

b) Variation des Provisions

Les valeurs positives indiquent un profit ou une diminution de la provision.

	Ouverture	Clôture	Variation périmètre	Régularisée par capitaux	Dotations Reprises
Stock	-7 738	-8 091			-353
Clients	-2 478	-2 392			86
Créances	-52	-52			0
Provisions non courantes	-26 082	-26 041			41
Provisions courantes	-2 315	-3 231			-916
Total	-38 665	-39 807			-1 142
Dont résultat opérationnel courant					-2 087
Dont résultat opérationnel non récurrent					-354
Dont écart de conversion					81
Dont comptabilisé dans les capitaux propres (écarts actuariels)					1 218

Il n'y a pas de profit sur reprise de provision sans objet dans ce poste.

c) Variation des pertes de valeur

Les pertes de valeurs au bilan (Note 3) ne concernent, en 2008, que la branche Grand Public.

Les variations de pertes de valeur se composent ainsi :

- d'une reprise de provision sur actifs engagés dans l'exploitation de 750 K€,
- d'une dotation aux provisions sur actifs engagés dans l'exploitation de 2 730 K€
- et d'un complément de provision de 672 K€ sur le goodwill de deux entités de cette branche.

Les calculs décrits en note I.9 ont été effectués sur la base d'une prime de risque de 5,44%, et d'un taux d'emprunt sans risque de 4.24% (TEC à 10 ans). Une baisse de 0,5% de ces deux taux aurait diminué la dotation nette de 1 304 K€, et aurait diminué la dépréciation des goodwill de 345 K€. Un accroissement de 0,5% de ces deux taux aurait entraîné une dépréciation des goodwill de 3 450 K€, et une dotation nette aux provisions de 3 133 K€ se substituant à la dotation nette de 1 980 K€.

Une amélioration de 5% sur les budgets prévisionnels aurait diminué la dépréciation de goodwill de 225 K€ et la provision pour perte de valeur de 565 K€.

Une détérioration de 5% sur les budgets prévisionnels aurait engendré une provision pour dépréciation de goodwill complémentaire de 1 775 K€, et une provision pour perte de valeur complémentaire de 800 K€.

NOTE 15 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Intérêts et charges financières assimilés	-797	-1 129	-1 339
Intérêts sur crédit-bail	-61	-77	-89
Produits des placements	414	292	115
Résultat net de change	-11	-22	109
Autres charges et produits financiers	-61	64	59
TOTAL	-516	-872	-1 145

NOTE 16 – IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt net consolidé se décompose ainsi :

Impôt Sociétés France	1 828
Impôt Sociétés Etranger	2 813
Impôt différé net	-459
Impôt net consolidé	4 182

Les mouvements du compte d'impôts différés s'analysent comme suit :

	Actif	Passif	Solde
Impôts différés au 31-12-07	6 535	4 110	2 425
Variation de la période	510	-76	586
<i>dont variation sur l'exercice</i>	236	-447	683
<i>dont variation dans les capitaux propres</i>	274	371	-97
Total au 31-12-08	7 045	4 034	3 011

Le tableau de ventilation de l'impôt société se présente comme suit :

	France	Etranger (sociétés bénéficiaires)	Etranger (sociétés déficitaires)	TOTAL
Résultat net	4 006	6 433	-1 810	8 629
Impôt société + Impôts différés	2 179	2 287	-284	4 182
Crédit d'impôt	-172			-172
Minoration de la base (charges définitivement non déductibles)	203	-654		-451
Mise en équivalence et survaleur	345	-78	327	594
Profit de cession présenté net d'impôt			-306	-306
Base imposable reconstituée	6 561	7 988	-2 073	12 476
Impôt théorique (33,33%)	2 187	2 663	-691	4 159
Impôt réel (impôt société + impôt différé) <i>en %</i>	2 179 33,21%	2 287 28,63%	-284 13,70%	4 182 33,52%
Ecart	-			

Globalement le pourcentage d'impôt société étranger (28,63%) est inférieur à celui de la France du fait des taux d'imposition des sociétés étrangères qui varient entre 19% et 26%, à l'exception de l'Allemagne qui a connu un taux d'imposition de 33%.

NOTE 17 – RESULTAT PAR ACTION

Le nombre d'actions retenues pour ce calcul est égal au nombre total d'actions émises duquel sont déduites les actions détenues en auto-contrôle.

Aucun instrument dilutif du capital n'a été émis par la société.

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
Nombre d'actions au capital	2 604 474	2 604 474	2 604 474
Actions d'auto-contrôle	132 014	0	0
Nombre d'actions	2 472 460	2 604 474	2 604 474
Résultat net par actions en €	3,66	4,32	3,36

NOTE 18 – AUTRE INFORMATION SECTORIELLE

La répartition des actifs nets totaux en fonction des branches d'activité est la suivante :

	Grand Public		Professionnel		Holding		Total	
	31-12-08	31-12-07	31-12-07	31-12-07	31-12-08	31-12-07	31-12-08	31-12-07
Total des Actifs (valeur nette)	46 697	51 000	89 641	93 054	14 205	9 077	150 543	153 131

NOTE 19 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du groupe SECURIDEV se ventilent de la manière suivante :

	31-12-08	31-12-07	31-12-06
CADRES	181	187	195
AGENTS de MAITRISE et EMPLOYES	595	599	582
OUVRIERS	1 113	1 165	1 194
TOTAL	1 888	1 952	1 971

Les effectifs réels en fin d'année se répartissent comme suit :

	France			Etranger			TOTAL		
	31-12-08	31-12-07	31-12-06	31-12-08	31-12-07	31-12-06	31-12-08	31-12-07	31-12-06
GRAND PUBLIC	229	236	251	708	804	830	937	1 040	1 081
PROFESSIONNEL	389	407	421	478	483	482	867	890	903
TOTAL	618	643	672	1 186	1 287	1 312	1 804	1 930	1 984

NOTE 20 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe figure dans la partie « *Principes comptables, méthode d'évaluation, options IFRS retenues* »

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Les transactions et soldes avec les parties liées et les sociétés associées sont détaillées ci-dessous :

	Produits		Charges		Créances		Dettes	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Parties liées en amont (SFPI)			1 216	1 164			350	349
Sociétés associées (mises en équivalence)	1 690	1 544	309	363	436	381	29	28
Autres parties liées (autres pôles du groupe SFPI)	168	185	127	36	65	59	98	34
Total	1 858	1 729	1 652	1 563	501	440	477	411

L'unique mandataire social au sens de la norme IAS 24 perçoit une rémunération à court terme dans l'une des filiales de SECURIDEV.

Son montant est le suivant :

	2008	2007	2006
Rémunération à court terme hors charges patronales	107	96	95
Charges patronales sur rémunération	37	31	33

NOTE 21 – DIVIDENDES PROPOSES

Le dividende qui sera proposé aux Actionnaires lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2009 est de 0,80 euros par action.

NOTE 22 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, le 19 mars 2009, aucun événement significatif n'est intervenu.

V. LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

SECURIDEV

Société Anonyme

20, rue de l'Arc de Triomphe
75017 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

KPMG Entreprises
Département de KPMG SA
2 bis, rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SECURIDEV

Société Anonyme

20, rue de l'Arc de Triomphe
75017 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SECURIDEV S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la direction de votre Société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations figurent les goodwill et les actifs à durée de vie indéfinie.

La société procède à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans le paragraphe 9 des principes comptables et dans la note 14 c) des états financiers.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que le paragraphe 9 des principes comptables et la note 14 c) des états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG SA

Deloitte & Associés

Patrick RIFFAUD

Philippe SOUMAH

**VI. LE RAPPORT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
SUR LES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE
ET LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LEDIT RAPPORT**

SÉCURIDEV

Société Anonyme au capital de 39 067 110 €
Siège social : 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS
378 557 474 RCS PARIS

RAPPORT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ETABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- ✓ des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- ✓ des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- ✓ de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général.

I – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

1.1 Composition du conseil d'administration

Notre conseil d'administration est composé de cinq administrateurs, dont un indépendant. La liste des administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est visée dans le rapport de gestion.

1.2 Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 17 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par courrier.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels ainsi que les comptes semestriels.

1.3 Fréquence des réunions - Tenue des réunions - Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, notre conseil d'administration s'est réuni trois fois.

Les réunions du conseil d'administration se sont déroulées au siège social.

Ces trois réunions se sont tenues en présence des commissaires aux comptes.

Au cours de ses réunions qui se sont tenues les :

- 1) 30 janvier 2008, le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale des actionnaires d'autoriser, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la Société à racheter ses propres actions dans la limite du maximum légal ;
- 2) 27 mars 2008, le conseil d'administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- 3) 25 septembre 2008, le conseil d'administration a examiné et arrêté les comptes consolidés du premier semestre 2008, préalablement à leur publication.

1.4 Comités spécialisés

Le conseil d'administration n'a pas mis en place de comités spécialisés.

1.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

II – PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS.

Je vous informe qu'au sein du Groupe, les principes et règles applicables à la détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux font l'objet d'un examen préalable par l'organe compétent. Il examine l'ensemble des règles relatives à la détermination de la partie fixe, et, le cas échéant, variable, des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

L'ensemble de ces éléments est ensuite examiné en séance plénière du conseil d'administration, et soumis à ses seules décisions.

III – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE.

Conformément, à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers « AMF », je vous précise que la société SECURIDEV s'est appuyée sur le guide de mise en œuvre pour les Valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne.

3.1 Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la direction générale, le management et les autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- la réalité et l'efficacité des opérations,
- la fiabilité du reporting,
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

3.2 Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne de notre Société est assuré à deux niveaux, d'une part à l'intérieur des filiales du Groupe SECURIDEV sous la responsabilité de leurs dirigeants ; et d'autre part à l'extérieur du Groupe par les services Contrôle de gestion et Juridique de notre maison mère la SFPI.

En vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et en vue d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes, le service contrôle de gestion de SFPI, procède à l'audit des comptes de chacune des filiales préalablement à l'intervention des commissaires aux comptes.

Ce service contrôle et supervise également le reporting financier adressé tous les mois par chaque filiale. Il pilote l'adaptation des procédures comptables et budgétaires ainsi que la centralisation des informations financières. Il produit la consolidation du pôle, il gère les assurances.

Le Directeur de contrôle de gestion, rend compte au Président Directeur Général du résultat des travaux de son service, et le cas échéant, formule des recommandations.

Un code déontologique pour maîtriser les risques financiers a été signé par tous les dirigeants des filiales ainsi que leurs cadres principaux.

La comptabilisation des opérations de trésorerie et les rapprochements bancaires du Groupe sont également assurés par le service Finances et Contrôle de gestion de la maison mère, SFPI.

La fonction trésorerie et financement est organisée autour du trésorier.

Ses fonctions principales sont :

- suivi des flux financiers et répartition des fonds,
- suivi des opérations de placements ou d'emprunts financiers,
- gestion des lignes de trésorerie et des engagements.

La Direction juridique de SFPI assure la rédaction des actes, assiste et conseille les filiales dans les affaires juridiques. Elle gère et suit les dossiers contentieux en liaison avec les avocats du Groupe.

3.3 Autres procédures de contrôle interne

Au niveau des processus opérationnels, les principaux contrôles ci-après sont effectués :

- au niveau des départements commerciaux des filiales, pour suivre et contrôler, à partir de tableaux de bord mensuels, les ventes réalisées facturées, la prise de commandes, les taux de marges, etc... Pour comparer la réalisation, par secteur d'activités, avec les objectifs fixés budgétés,
- au niveau des départements techniques des filiales, pour suivre et contrôler l'avancement et le volume d'activité en terme de service après-vente, support technique, tests et référencement produits et recherches de solutions.

Au niveau de l'élaboration et du traitement de l'information financière et comptable :

- Le processus relève de la compétence du département Finances et Contrôle de gestion.
- Le système comptable et de gestion repose sur un système d'information intégré permettant de faciliter le suivi de l'exhaustivité, la correcte évaluation des transactions et l'élaboration des informations comptables et financières selon les règles et méthodes comptable en vigueur et appliquées par la Société tant pour les comptes sociaux que pour les comptes consolidés.
- La Direction générale s'assure de la réalité des informations comptables et financières produites par la Direction Finances et Contrôle de gestion. Ces informations sont contrôlées par les commissaires aux comptes qui procèdent aux vérifications selon les normes en vigueur.

3.4 Participation des actionnaires à l'AGOA

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'AGOA sont fixées par les articles 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 30 des statuts de la Société.

3.5 La structure du capital social de la Société au 31 décembre 2008 est la suivante :

- SFPI : 57,3 %
- Public : 37,6 %
- Autocontrôle : 5,1 %

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

A cet égard, il est précisé que la société SFPI détient 76,3 % des droits de vote de SECURIDEV.

3.6 Information et communication des actionnaires

L'essentiel de l'information des actionnaires se fait par le biais du site **web** de la Société (www.securidev.com) sous le contrôle et la direction du Président Directeur Général de SECURIDEV et avec l'assistance et la collaboration d'un cabinet extérieur.

3.7 Code de gouvernement d'entreprise

La Société se réfère au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, à l'exception des articles ci-après :

Articles du code AFEP-MEDEF	Principes de gouvernance d'entreprise recommandés par le code AFEP-MEDEF d'octobre 2003 et non appliqués par SECURIDEV	Explications justifiant la non application des principes de gouvernance d'entreprise recommandés par le code AFEP-MEDEF d'octobre 2003
Art. 4.	Le conseil d'administration n'a pas établi de règlement intérieur.	Au regard de la taille de notre Société, nous n'avons pas de règlement intérieur.
Art. 8.2.	Le conseil d'administration ne comporte pas 1/3 d'administrateurs indépendants.	Compte tenu de la taille de notre Société, il n'y a qu'un seul administrateur indépendant.
Art. 9.	Le conseil d'administration n'est pas évalué de façon formelle tous les 3 ans	En raison de la taille de la Société, il n'existe pas de système d'évaluation du conseil d'administration.
Art. 12	La durée du mandat des administrateurs fixée par les statuts excède 4 ans	Les statuts seront modifiés ultérieurement, pour ramener la durée du mandat des administrateurs à quatre (4) ans.
Art.13 à 16	Il n'a pas été institué de comité spécialisé au sein du conseil d'administration	Compte tenu de la taille de notre Société, le conseil d'administration n'a pas institué de comité spécialisé.

IV – POUVOIR DU DIRECTEUR GENERAL.

Les fonctions de Directeur Général sont assurées exclusivement par le Président du conseil d'administration.

Aucune limitation, en dehors de celles prévues par les dispositions légales, n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général

Henri MOREL

SECURIDEV

Société Anonyme

20, rue de l'Arc de Triomphe
75017 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes

Établi en application de l'article

**L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président
du Conseil d'administration de la société SECURIDEV**

Exercice clos le 31 décembre 2008

K.P.M.G. Entreprises
Département de K.P.M.G. SA
2bis, rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SECURIDEV

Société Anonyme
20, rue de l'Arc de Triomphe
75017 PARIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi
en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce
sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société SECURIDEV S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SECURIDEV S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Levallois-Perret et Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Entreprises

Deloitte & Associés

Département de K.P.M.G. SA

Patrick RIFFAUD

Philippe SOUMAH

**VII. LE TABLEAU RELATIF AUX HONORAIRES
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Honoraires des Contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

	KPMG				DELOITTE			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit								
➤ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	30 100	29 250	33,7%	26,6%	30 100	29 250	24,1%	20,3%
- Filiales intégrées globalement	59 280	66 680	66,3%	60,6%	94 961	97 390	75,9%	67,8%
➤ Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur		14 150		12,8%		17 100		11,9%
- Filiales intégrées								
Sous-Total	89 380	110 080	100%	100%	125 061	143 740	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
➤ Juridique, fiscal, social								
➤ Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)								
Sous-total								
TOTAL	89 380	110 080	100%	100%	125 061	143 740	100%	100%

**VIII. LA DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE
QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU RAPPORT
FINANCIER ANNUEL**

Déclaration du responsable du rapport financier annuel 2008 de SECURIDEV SA

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion [ci-joint, figurant en page 3] présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 22 avril 2009

Le Président Directeur Général de SECURIDEV SA

Henri MOREL

IX. LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Article L.233-1 du Code de commerce

en milliers d'euros

Sociétés	Capital	Réserves, report à nouveau avant résultat	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres	Prêts, avances consentis non remboursés	Prêts, avances reçus non remboursés	Dividendes encaissés en 2008	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos
Participations françaises supérieures ou égales à 50 %										
METALUX SAS – SAINT-DIZIER Siren : 572 020 394	1 300	2 837	99,79	4 049	-	-	2 151	424	625	11 501
DENY-FONTAINE SAS – SAINT-BLIMONT Siren : 552 105 603	414	8 231	99,73	25 530	-	107	-	754	2 538	22 580
RONIS SAS - SANCOINS Siren : 345 004 147	1 575	3 111	99,99	34 620	28 149	-	1 442	-	864	18 843
PICARD SERRURES SAS-FEUQUIERES-EN-VIMEU Siren : 341 148 823	1 015	1 834	100,00	2 894	-	-	101	701	615	11 540
DOM PARTICIPATIONS - PARIS Siren : 485 054 860	2 237	34	100,00	2 320	-	-	272	-	392	50
Participations étrangères supérieures ou égale à 50 %										
DOM KG Brühl – ALLEMAGNE	2 503	6 031	100,00	17 157	-	-	14 700	7 124	8 009	59 279
C.R. SERRATURE SA Turin - ITALIE	1 144	567	100,00	5 057	2 860	-	100	-	16	5 239
EURO ELZETT SA Sopron - HONGRIE	1 031	3 595	100,00	3 877	-	-	23	474	580	9 445
ELZETT FEK SA Sopron - HONGRIE	1 765	321	50,00	778	51	-	-	-	13	17 847
METALPLAST SA Czestochowa - POLOGNE	263	2 367	100,00	2 104	-	135	-	207	385	7 227
SECURIDEV TCHEQUIE SA Prague - TCHEQUIE	4	177	100,00	3	-	-	-	-	51	1 204
TITAN SA Kamnik – SLOVÉNIE	6 493	4 044	70,51	1 914	-	-	268	-	573	17 330
RONIS DOM Ltd Wolverhampton – UK	31	616	100,00	963	315	-	229	-	18	4 015
DOM AG Altendorf - SUISSE	673	688	100,00	1 451	-	-	612	283	147	3 484
SECU BETEILIGUNGS Gmbh Brühl - ALLEMAGNE	25	25	100,00	25	-	-	-	-	-	-